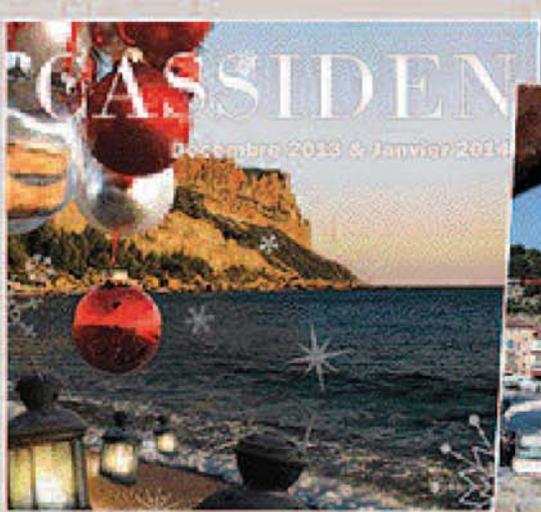


# 4 S A I S O N S

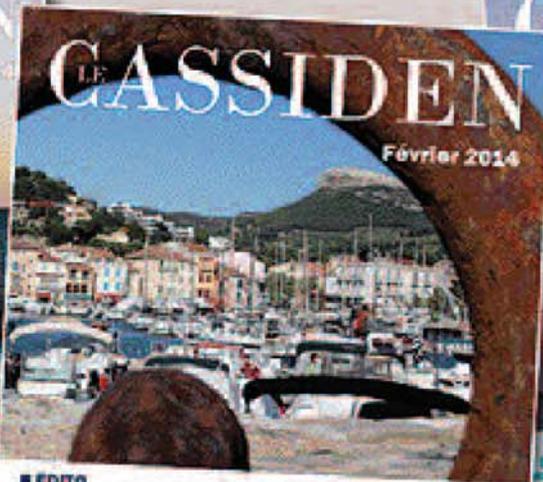
**4 saisons**  
janvier 2015



**LE CASSIDEN**  
Decembre 2013 & Janvier 2014

**EDITO**

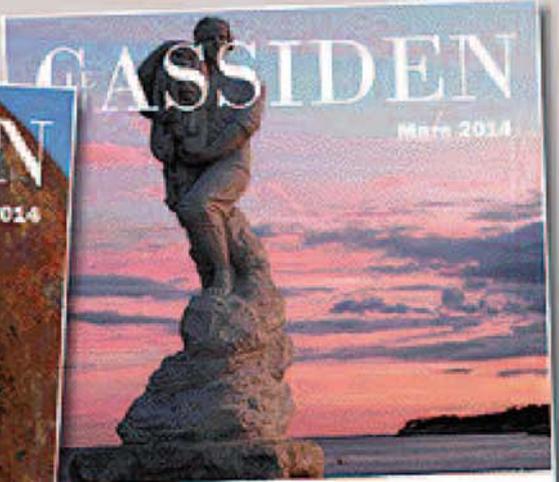
Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose aux lecteurs de découvrir les paysages, les traditions, les événements et les personnes de la région de Cassin. Cette édition spéciale regroupe deux numéros et offre un aperçu de l'année écoulée ainsi que des perspectives pour l'avenir.



**LE CASSIDEN**  
Février 2014

**EDITO**

Le Cassiden vous propose de découvrir le charme d'un port de pêche transformé en port de plaisance. Les couleurs vives des façades des maisons bordent les quais, et les voiles des bateaux se reflètent dans l'eau calme.



**LE CASSIDEN**  
Mars 2014

**EDITO**

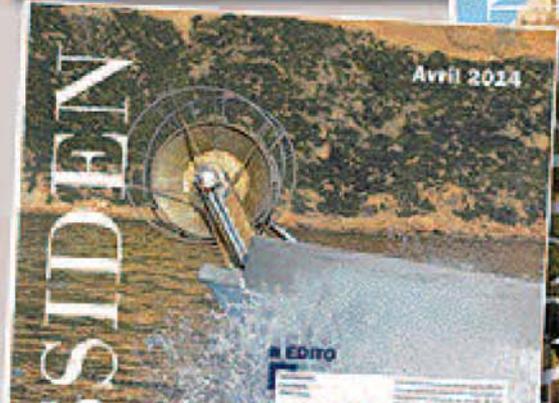
Le Cassiden explore l'art de la sculpture en pierre. Cette œuvre imposante, réalisée par un artiste local, évoque la force et la beauté de la nature. Le coucher de soleil ajoute une atmosphère magique à la scène.



**LE CASSIDEN**  
Mai 2014

**EDITO**

Le Cassiden vous invite à découvrir les paysages naturels de la région. Les collines verdoyantes et les rochers imposants offrent un cadre idéal pour les randonnées et les balades.



**LE CASSIDEN**  
Avril 2014

**EDITO**

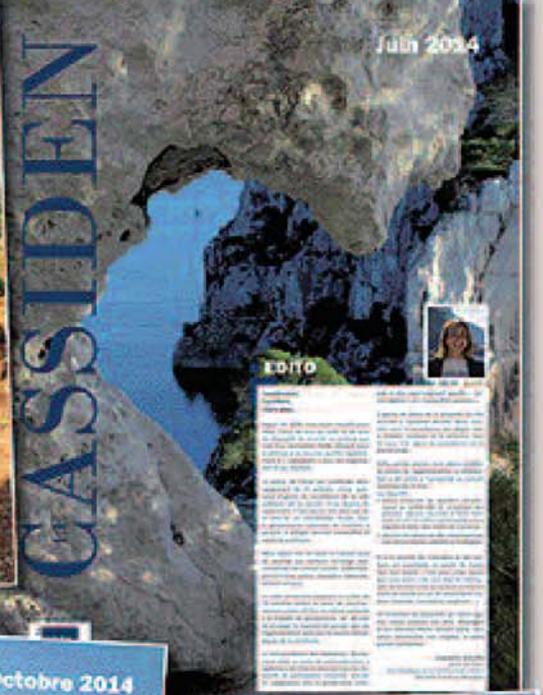
Le Cassiden explore les technologies modernes dans une région traditionnelle. L'installation d'une grande antenne parabolique témoigne de l'adaptation de la région aux nouvelles technologies.



**LE CASSIDEN**  
Juin 2014

**EDITO**

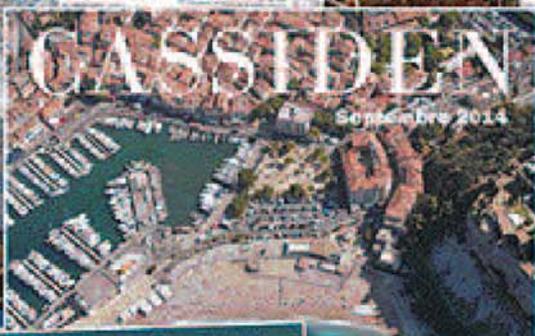
Le Cassiden vous présente une interview exclusive. Découvrez les projets et les réalisations de notre invitée, une personnalité locale engagée dans le développement de la région.



**LE CASSIDEN**  
Juin 2014

**EDITO**

Le Cassiden explore les trésors naturels de la région. Cette formation rocheuse unique, avec sa grotte naturelle, est un lieu de fascination pour les visiteurs.



**LE CASSIDEN**  
Septembre 2014

**EDITO**

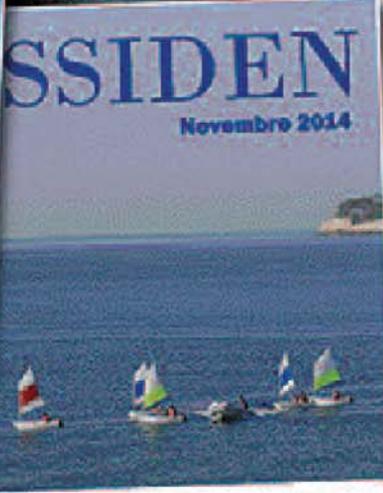
Le Cassiden vous propose un tour d'horizon de la région. Cette édition spéciale met en lumière les activités nautiques et les services offerts aux visiteurs.



**LE CASSIDEN**  
Octobre 2014

**EDITO**

Le Cassiden vous invite à découvrir les paysages naturels de la région. Les collines verdoyantes et les rochers imposants offrent un cadre idéal pour les randonnées et les balades.



**LE CASSIDEN**  
Novembre 2014

**EDITO**

Le Cassiden explore les activités nautiques de la région. Les voiles colorées des voiliers se découpent sur le bleu profond de la mer, offrant un spectacle magnifique.



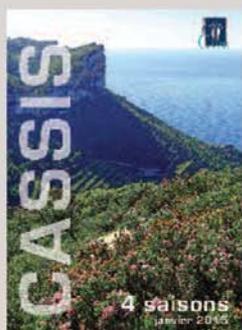
**LE CASSIDEN**  
Juillet & Août 2014

**EDITO**

Le Cassiden vous propose un aperçu de l'été en région. Cette édition spéciale regroupe deux numéros et offre un aperçu des vacances et des événements de la saison.

# SOMMAIRE

Edito	p.3
Port-Miou	p.4-5
Environnement	p.6-7
Habitat	p.8-9
Économie	p.10-11
Culture & Animations	p.12-13
Tourisme	p.14-15
Sport, jeunesse & loisirs	p.16-17
Enfance & Petite Enfance	p.18-19
Zoom sur... le Conseil Municipal des Jeunes	p.20
Zoom sur... la visite des enfants de Naqoura	p.21
Solidarité & Proximité sociale	p.22-23
Sécurité	p.24-25
Travaux	p.26-27
Communauté urbaine MPM	p.28-29
Finances	p.30-31
Vie de la mairie	p.32-33
État Civil	p.34-35



## 4 SAISONS A CASSIS

Directrice de la publication : Danielle Milon  
Rédaction : Service communication - Ville de Cassis  
Crédit photos : Service communication - Ville de Cassis - C.Rivière  
Conception/Impression : BBS Communication

# EDITO



*Une équipe de coeur  
pour un programme de coeur !*

Le 23 mars dernier j'ai eu l'honneur de me présenter à vos suffrages pour un 2ème mandat, à la tête d'une équipe légèrement remaniée et surtout compétente,

expérimentée, très motivée, à votre écoute, dans l'action avec détermination et passion dans le seul intérêt de Cassis et des Cassidens.

Merci encore pour la formidable confiance que vous nous avez témoignée. Le score que nous avons obtenu est exceptionnel ; ce score c'est le vôtre !

Mon équipe et moi-même mettons en œuvre depuis quelques mois la politique pour laquelle vous nous avez récemment élus : un programme d'action, de rénovation, de création, de gestion, d'engagement, de valorisation, de passion.

Ce programme est une continuité du premier mandat. Il en résulte. Il n'est pas un hasard. Il est réfléchi depuis de nombreuses années. Et il est évidemment conditionné par les finances de la France, de la Région et de Cassis. Et, en conséquence, comme sur le premier mandat, nous n'engageons les investissements qu'en étant assurés des aides financières des Institutions partenaires.

Cassis est assurément l'un des plus beaux lieux au monde. Nous partageons le bonheur d'y vivre... Pour Cassis et les Cassidens, nous continuons à préserver cette qualité de vie, notre qualité de vie. Nous mettons toute notre énergie, toute notre force pour conserver ce Cassis vert et bleu dont nous sommes tous amoureux, afin de le transmettre à nos enfants, tel qu'il est : l'un des plus beaux sites du monde !

Nous continuons à enrichir une économie dynamique, porteuse de financements et d'emplois.

Nous continuons à développer l'habitat pour les Cassidens.

Nous continuons à porter une politique culturelle ambitieuse et variée pour tous.

Nous exigeons toujours plus de qualité pour développer le sport et les loisirs à Cassis.

Nous maintenons à un haut niveau d'exigence la politique de sécurité pour les Cassidens et la sûreté de Cassis : Cassis mérite de rester une ville pilote en matière de moyens !

Nous continuons à cultiver notre différence, à valoriser l'authenticité et le patrimoine de notre beau village et à garder un Cassis toujours plus propre.

Nous optimisons un stationnement intelligent et une circulation plus fluide pour moins de pollution.

Nous nous impliquons toujours plus pour nos enfants, nos jeunes et nos aînés et continuons de porter l'éducation et la politique sociale au cœur de la politique municipale.

Nous continuons à aller à votre rencontre et à vous écouter dans l'attention et le dialogue des réunions de quartier chaque mois, des réunions avec les commerçants régulièrement ainsi que les réunions de concertation sur les projets structurants de la ville.

Nous continuons à gérer Cassis avec les valeurs que nous tous partageons, avec conviction, dans la proximité et la transparence, avec dignité et efficacité, dans le respect de chacun et chacune d'entre vous.

**Nous poursuivons notre gestion financière rigoureuse, sans augmentation d'impôts, malgré la baisse vertigineuse des dotations de l'État.**

Nous poursuivons avec persévérance et courage ce pour quoi vous nous avez élus en 2008 et réélus en 2014 : Servir Cassis.

Pour ma part je serai toujours attentive à vos observations, attachée à une concertation constructive. Je sais pouvoir compter sur les compétences de chacun des élus de la majorité, que je remercie chaleureusement de leur implication.

Je sais pouvoir aussi compter sur les employés municipaux qui travaillent ingénieusement à mes côtés ainsi que les employés communautaires et je les en félicite.

Et je compte enfin sur chacune et chacun d'entre vous pour qu'ensemble nous remplissions notre mission pour Cassis.

Ensemble, soyons dans l'action pour Cassis !

Très belle année 2015 à tous !

**Danielle MILON**

Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vice-Présidente de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Présidente du Réseau PACA 21

## DU BILAN...

Pendant le premier mandat, La calanque de Port-Miou a connu de nombreuses améliorations, principalement au niveau des services, et de nombreux aménagements ont été réalisés, notamment concernant la propreté du site.

Grâce à ces installations, entre 2008 et 2014, tout en conservant l'âme de la calanque et en préservant son environnement, nous avons réussi à doubler le nombre de visiteurs. Notre espace de mouillages est cité en exemple pour sa gestion environnementale par le Pavillon Bleu des ports (commission européenne) obtenu pour la quatrième année consécutive. L'ensemble des préconisations contenu dans « l'étude diagnostic environnemental » effectuée en 2009 est désormais achevé.

Parmi celles-ci il faut noter la réalisation de :

- L'installation des équipements sanitaires
- La récupération des eaux usées des bateaux
- Le raccordement au réseau d'assainissement de la ville
- L'enfouissement des conduites
- La récupération des déchets de tous types (ménagers, sélectifs, spéciaux...)
- La préservation de la qualité des eaux
- La réfection des équipements d'accostage et d'amarrage
- La création de trente mouillages écologiques
- La sécurité du plan d'eau

## ...AUX PROJETS 2015

A 4 années du renouvellement de l'AOT de Port-Miou, les objectifs et orientations de gestion de la calanque définis par la Préfecture ont été suivis et souvent au-delà des obligations.

Parallèlement, les travaux de lutte contre l'érosion des rives et d'éradication des plantes invasives seront reconduits.

La rénovation du réseau de distribution d'eau, l'entretien et la maintenance des équipements d'accostage et d'amarrage seront assurés comme les années précédentes.

Commencée en 2014, la certification « Gestion environnementale portuaire », dispositif de normalisation AFNOR destiné à maîtriser le management environnemental, entrera dans sa phase de validation.

Enfin la réhabilitation du « Château », emblème de la calanque et attendue par tous les usagers, sera mise en chantier. En effet Port-Miou est une des principales portes d'accès du Parc National des Calanques et accueille chaque année de nombreux randonneurs. Le château sera totalement réaménagé avec la capitainerie au rez-de-chaussée. Le premier étage sera dédié aux associations de la calanque et aux associations scientifiques de Cassis. Le dernier étage sera lui consacré à l'accueil du public dans le cadre du Parc National des Calanques. Ce chantier « école du patrimoine » débutera en 2015 pour une durée de 3 ans et sera mené par Actavista, association fondée en 2001 dont le modèle entrepreneurial social conjugue expertise technique et formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, la fondation FACE et la participation d'entreprises privées sous la forme d'un mécénat.

Nous remercions vivement M. Attali, président de l'association Union Nautique de Port Miou et des Calanques pour son implication.



“ Notre espace de mouillages est cité en exemple pour sa gestion environnementale par le Pavillon Bleu des ports



## DU BILAN...

Cassis honore le pavillon bleu des plages depuis 2009 et nous avons été la première commune certifiée par le ministère de l'environnement et de la santé et l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) pour notre gestion de la qualité des eaux de baignade. Chaque année depuis 6 ans, les services de l'Etat classent les 4 plages de la commune en qualité excellente. En 2014, après audit du bureau Véritas, la certification a été renouvelée pour 3 ans

- Le travail de fond pour maintenir ce niveau d'excellence s'est poursuivi en 2014 avec la réalisation, pour la première fois de la commune de la cartographie du réseau pluvial de Cassis.
- Soucieux de la propreté de notre littoral, nous travaillons depuis 5 ans avec une association, chaque jour de l'été au nettoyage des rochers et des plages. Chaque année, nous évacuons près de **30 000** litres de déchets.



La Marianne d'Or du développement durable

- Pour protéger notre magnifique ceinture verte, notamment des incendies, de nombreux travaux ont été initiés par la commune, notamment la mise en sécurité du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin et du parc Régis Vidal, qui propose de nombreuses activités de plein air (parcours santé, skate parc, accrobranche), la piscine communautaire et le cimetière.
- Toujours pour lutter contre les incendies, nous avons vérifié les citernes et de nouvelles ont été installées.

Quelques événements d'éducation et de sensibilisation à l'environnement qui ont marqué l'année et qui seront pérennisés...

- Initiatives océanes en partenariat avec Surfrider foundation et des classes du collège des Gorguettes (mars 2014)
- Calanques Propres (mai 2014)
- Cassis au Jardin (20 et 21 avril 2014)
- Exercice feux de forêts entre Marseille et Cassis. Mobilisations des services de la Préfecture et des élus, autour du Préfet de Région, M. Cadot, du BMP et du SDIS 13 ; test du PCS de Cassis (12 juin 2014)
- Distribution de 15 000 cendriers de plage (juillet et août 2014)
- Challenge sportif du Monoï (septembre 2014)
- Exposition « regard sur les calanques » à la MEVA dans le cadre des « rendez-vous du Parc »

### Retour sur 2 récompenses !

#### La médaille d'argent des Eco Maires

En décembre 2013, cette distinction est venue récompenser notre travail avec l'association de réinsertion AVIE. Depuis 2011, grâce à ce partenariat, nos 5 km de littoral sont nettoyés de début mai à fin septembre. De plus, pendant toute l'année, la collecte des cartons et du papier est assurée dans les locaux municipaux et chez tous les commerçants abonnés. Bilan emploi de l'opération : 18 jeunes, en majorité des Cassidens, ont obtenu un travail saisonnier et 2 emplois à l'année ont été créés.

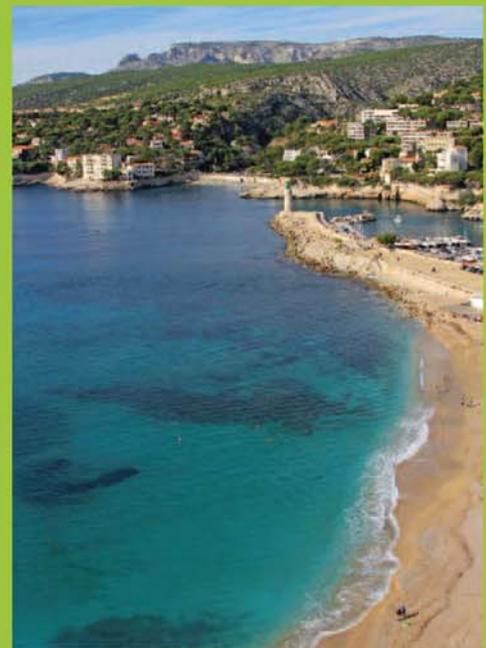
#### La Marianne d'Or du développement durable

5 logements sociaux avenue Alphonse Daudet baptisés Villa Marianne inaugurés en novembre 2014 conjuguent l'environnement et le social. De haute qualité environnementale et énergétique ce programme a remporté la Marianne d'Or du développement durable et le 2ème prix du concours bar Carbone dans la région PACA organisé par EDF en novembre 2013.

### Danielle Milon, Présidente du Réseau PACA 21

Dans le cadre de la politique de territoire durable initiée par la ville de Cassis et grâce à la qualité de sa politique environnementale, Danielle Milon a été élue présidente du Réseau PACA 21.

Le Réseau PACA 21 est un outil d'échanges d'expériences sur des projets de développement durable et de bonnes pratiques entre collectivités territoriales, en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il regroupe plusieurs collectivités engagées (dont Cannes, Antibes ou le Pays d'Aix) dans des dispositifs de Charte de Développement Durable ou des Agendas 21 Locaux. Grâce au partage d'expériences, les objectifs sont de pérenniser et d'étendre les actions en faveur de l'environnement à toute la région PACA.



“ Soucieux de la propreté de notre littoral, nous travaillons depuis 5 ans avec une association, chaque jour de l'été au nettoyage des rochers et des plages.

## ...AUX PROJETS 2015

• **Nous poursuivons le travail** entrepris pour la préservation de la ceinture verte, pour le développement des terres agricoles - avec 20 à 30 hectares de vignoble en plus -, et pour la qualité des eaux de baignade en conservant le pavillon bleu des plages et celui de Port Miou.

• **Nous renforcerons le travail** de propreté et de sensibilisation sur les plages et sur tout le littoral avec l'aide d'une société de réinsertion comme nous l'avons toujours fait et qui nous a valu la Médaille d'argent des Eco Maires.

• **Nous développerons le travail** de collecte papier/carton dans les locaux communaux, au collège et chez les commerçants, comme nous avons commencé à le faire.

### zOOM SUR LA MAISON DES CALANQUES

• **Nous réaliserons une maison des calanques à Port Miou**, porte d'entrée du Parc National des Calanques, avec la société de réinsertion ACTAVISTA, la Fondation FACE et du mécénat. L'objectif est de doter la ville d'une infrastructure d'accueil pour promouvoir Cassis et son patrimoine géologique, sensibiliser toujours plus sur la faune et la flore, informer des règles en vigueur sur le Parc.

- **Nous lancerons le projet de collecte de verre** avec « Eco-Emballage » chez les restaurateurs de Cassis.
- **Nous lancerons l'Opération « 0 sac plastique »** avec les commerçants début 2015, dans le cadre du projet européen Ecotown.
- **Nous réviserons le plan d'occupation des sols** pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme communautaire (durée du chantier : 4 ans).
- **Nous continuerons à lutter activement contre les graffitis.**



Cassis au Jardin



Challenge sportif du Manu-Ura



Port Miou



Pavillon bleu et qualité des eaux de baignade

Depuis la loi relative au Droit au Logement Opposable (DALO) du 5 mars 2007, la commune de Cassis doit présenter sur son territoire un quota de 20% de logements locatifs sociaux. Ce quota a été porté à 25% suite à la loi « DUFLOT 1 » du 18 janvier 2013.

Le contexte réglementaire en matière de production de logements sociaux s'est donc très largement durci, imposant un rythme de production **irréalisable** pour la commune. En effet, la ville dispose actuellement de 8.7% de logements sociaux. Pour atteindre le taux de 25%, **+ de 600 logements nouveaux devraient être construits.**

La ville de Cassis est un territoire singulier, touristique et viticole soumis à une forte pression foncière qui entraîne un niveau de prix très élevé du bâti et du terrain à bâtir. Cassis est aussi un territoire protégé, 66% de son territoire est classé en zone naturelle au POS, 38 % de son territoire est situé en cœur de Parc National des Calanques, 42 % de son territoire est classé en zone d'adhésion du même Parc.

C'est donc dans ce contexte contraint aussi bien réglementaire qu'économique que la municipalité a décidé d'engager dès 2008 une politique volontariste en matière d'habitat. Les objectifs de la commune sont de favoriser le parcours résidentiel des Cassidens en proposant notamment des logements à loyers modérés mais aussi d'offrir au plus grand nombre un logement décent en accordant des aides à la rénovation des logements.



## DU BILAN...

**L'OPAH, a permis de rénover plus de 80 logements dans le centre-ville et de ce fait de lutter contre la dévalorisation du centre qui se manifestait par la dégradation du bâti.**

- Depuis la fin de l'OPAH le 31 décembre 2012, nous participons au Programme d'Intérêt Général mis en place par la Communauté urbaine MPM. Il s'agit du même dispositif, c'est-à-dire que les propriétaires bailleurs et occupants peuvent prétendre à l'obtention de subventions pour la rénovation de leur bien, à la différence que ce système est étendu à tout le périmètre de la ville.
- Les villas des Brayes, projet renégocié dès notre arrivée en 2008 avec l'obtention de 16 villas en loyer social (le projet initial ne comportait que des villas en loyer libre), ont été livrées en mai 2012.
- Toujours dans la perspective de maximiser le foncier communal nous avons réalisé en 2014 un petit programme de logements sociaux avenue Alphonse Daudet, projet de haute qualité énergétique et environnementale qui a remporté la Marianne d'or du développement durable et le 2ème prix du concours bas carbone dans la région PACA organisé par EDF.

“ Les objectifs de la commune sont de favoriser le parcours résidentiel des Cassidens en proposant notamment des logements à loyers modérés mais aussi d’offrir à chacun un logement décent en accordant des aides à la rénovation des logements.

## ...AUX PROJETS 2015

A partir de 2015, un nouveau projet de locatifs sociaux sera réalisé en continuité des Brayes. Le projet accueillera également un bâtiment qui permettra aux professionnels de la santé situés en centre-ville de se regrouper dans un lieu adapté notamment en matière d’accessibilité. Dans la continuité de la Villa Marianne (projet Daudet), les bâtiments répondront à des exigences environnementales et énergétiques supérieures à la réglementation (réglementation thermique 2014).

En 2012, la commune a mis en œuvre une procédure de « biens sans maître » afin de récupérer la propriété des 1er et 2ème étages d’un immeuble laissé à l’abandon depuis une cinquantaine d’années dans le centre-ville. La commune a également procédé à l’acquisition du RDC de cet immeuble. En 2015, la commune procédera à sa rénovation. Trois nouveaux locatifs sociaux seront ainsi créés.

Enfin, la Commune continuera à abonder les aides de l’Agence Nationale pour l’Habitat dans le cadre du Programme d’Intérêt Général de la Communauté urbaine MPM pour la rénovation de l’habitat. Les propriétaires cassidains peuvent ainsi recevoir une subvention pour la rénovation de leur logement lorsque ces derniers sont dégradés. Une prime à la réduction de loyer est également octroyée par la commune pour inciter les propriétaires à conventionner leur logement (numéro vert pour obtenir des informations sur cette opération : 08.00.00.49.19).

### Pourquoi la commune a-t-elle été carencée ? Qu’est-ce que ça veut dire ?

Pour les communes qui ne présentent pas un quota de 25% de locatifs sociaux sur leur territoire des objectifs par période triennale leur sont fixés. Pour la dernière période triennale 2011/2013 un objectif de production de 54 LLS a été imposé à la Commune.

La commune a réalisé 22% de ses objectifs soit 12 logements. Un arrêté de carence a donc été pris par Monsieur le Préfet compte tenu du fait que la commune n’a pas réalisé ses objectifs.

### Combien de communes ont été carencées dans le département des Bouches-du-Rhône ?

Dans le Département, 62 communes ont l’obligation de présenter sur leur territoire un quota de 25 % de locatifs sociaux. Pour la période 2011/2013, le Préfet a engagé une procédure de carence pour 70% d’entre elles.

### Pourquoi la Commune a contesté l’arrêté de carence devant le Tribunal administratif ?

La non-atteinte des résultats n’entraîne pas automatiquement la mise en carence d’une commune. En effet, le Préfet doit prendre en considération les particularités de la commune ainsi que les efforts réalisés pour développer l’offre locative sociale.

La préfecture a procédé à un examen en bloc de l’ensemble des communes du département, aucune analyse au cas par cas n’a été réalisée.

Par ailleurs, la commune a déposé une demande auprès de la Préfecture, afin que soit saisie la commission nationale placée auprès du ministre chargé du logement. Cette commission peut, sous certaines conditions, procéder à un aménagement des objectifs de production de la commune en matière de logements sociaux.



La villa Marianne

## DU BILAN...

Le premier levier sur lequel nous agissons est celui de l'emploi et de la création d'entreprises sur notre territoire.

- Pendant le premier mandat, l'ouverture de la piscine communautaire, du parc d'aventure et des établissements de plage a permis de créer 25 nouveaux emplois sur la commune, sans parler de ceux créés par les Moteurs Baudouin et Géocéan.
- Au Brégadan, nous avons engagé le projet de zone artisanale et l'aménagement de certains terrains affectés à l'activité économique. Il s'agira d'un espace réservé à des entreprises tertiaires, là aussi porteuses de créations d'emplois, et à la construction d'un établissement hospitalier pour personnes âgées. Ces projets aboutiront pendant ce second mandat.



Cassis au Jardin

### L'économie, c'est aussi la collaboration avec les commerces locaux pour continuer à conjuguer Cassis aux 4 saisons.

Afin de permettre aux Cassidens de se réapproprier leur village, l'accessibilité au centre-ville a été grandement améliorée par la mise en place de mesures destinées à faciliter le stationnement et à favoriser la fréquentation des commerces locaux. La rénovation des petites rues et les travaux d'agrandissement du parking des Mimosas s'inscrivent d'ailleurs dans cette logique, sans parler du meilleur accueil qui est réservé aux touristes !

Toujours pour développer le tourisme de Cassis aux 4 saisons, nous avons également créé ou favorisé la création d'un ensemble d'animations destinées à développer la fréquentation et l'attractivité de Cassis

hors période estivale. La braderie de Cassis, imaginée avec l'Association des Commerçants, bénéficie chaque année d'une fréquentation accrue. Des manifestations de qualité, comme les Vendanges Etoilées, le marché italien rebaptisé « Portofino à Cassis », en l'honneur du jumelage que nous avons signé en novembre 2012 avec nos amis transalpins, ou « Cassis au jardin » initié en avril 2013, constituent également des manifestations que les Cassidens attendaient. Toujours dans cette perspective de dynamiser le centre-ville et de permettre aux Cassidens de vivre leur village au quotidien, nous avons créé un marché paysan place Clémenceau.

Par ailleurs nous avons initié un travail sur la préservation des commerces de proximité que nous poursuivons en 2015.



Marché italien



Vendanges étoilées

“ Afin de permettre aux Cassidens de se réappropriier leur village, l'accessibilité au centre-ville a été grandement améliorée par la mise en place de mesures destinées à faciliter le stationnement et à favoriser la fréquentation des commerces locaux.

## ...AUX PROJETS 2015

- Nous poursuivons notre politique pour l'emploi et la création d'entreprises sur la commune. Pour cela, nous continuerons à faire vivre Cassis aux 4 saisons en collaboration avec les commerces locaux et les acteurs économiques de la ville.
- Nous poursuivons notre travail de coordination avec Weichai Power pour les Moteurs Baudouin, et continuerons de soutenir activement le Casino Barrière de Cassis.
- Nous allons poursuivre notre travail pour réaliser une zone verte pour l'accueil de la zone tertiaire au

Brégadan. L'objectif est de créer des emplois dans des bâtiments de haute qualité environnementale.

- Nous poursuivons notre travail actif pour accompagner des projets hôteliers et notamment l'implantation de l'hôtellerie de luxe du Bestouan.
- Nous poursuivons la mise en place de l'EHPA (établissement hospitalier pour personnes âgées), quartier du Brégadan (80 lits d'ores et déjà actés dans le plan régional de l'accueil des seniors) avec la création d'un cabinet médical avec spécialistes et permanence accueil médical 7j/7, jour et nuit.

### Les travaux de la zone artisanale débuteront en 2015.

Les terrains ont été acquis auprès de Lafarge et l'opérateur chargé d'aménager la zone artisanale a été désigné après appel d'offres par la Communauté urbaine avec deux exigences de la ville : rester dans les prix du marché pour les artisans cassidains et respecter l'intégration dans l'environnement de Cassis.

Le permis d'aménagement de la zone sera délivré dans les prochains mois. Cette zone artisanale devrait générer près de 150 emplois. A l'heure qu'il est les emplacements sont quasiment tous pré-réservés par des Cassidens.

### PAROLES DE COMMERÇANTS

Rue de l'Arène, partie intégrante du centre-ville !  
By Poulette..!  
26, rue de l'Arène

Patricia CHLOUS

« Je suis contente d'avoir œuvré pour que les arrêts-minutes soient supprimés » !  
Patricia se réjouit des derniers aménagements réalisés dans la rue de l'Arène. Désormais, elle dispose – tout comme ses voisins – d'un espace extérieur et convivial qui valorise son commerce.

Depuis l'ouverture du magasin, il y a 3 ans, Patricia constate que la rue s'est considérablement embellie et qu'elle est devenue plus attractive. De nouveaux commerces ont vu le jour.  
En été, la décision de reculer l'heure de fermeture du jardin public permet de prolonger le lien avec le centre-ville.  
Patricia compte bien entretenir cette dynamique en concrétisant quelques projets d'animation qu'elle partage avec d'autres commerçants de la rue, tels qu'une « fête de la rue » au printemps.

Rue Séverin Icard, la convivialité avant tout !  
A Table !  
7, rue Séverin Icard

Sarah PUYAL et Selven SAMYNADEN

Pour le jeune couple de propriétaires du restaurant « A Table », Sarah et Selven, la rue Séverin Icard est sans hésiter « la plus belle rue de Cassis » et « la rue la plus commerçante après la rue Victor Hugo ».

Sarah, qui a grandi dans ce quartier, a vu « sa rue » s'animer et devenir plus attractive au fil du temps, notamment depuis la rénovation des petites rues mais également grâce au dynamisme des commerçants et à la belle entente qui règne entre eux.  
De plus, grâce à la capacité d'accueil du nouveau parking des Mimosas, les annulations de réservations de dernière minute auprès des restaurateurs ne sont plus à déplorer comme cela se produisait parfois par le passé, par manque de place de stationnement.  
Pour Selven, la rue Séverin Icard est représentative du « Cassis véritable, authentique », le lieu où les Cassidens prennent plaisir à se retrouver pour partager un bon moment de convivialité.

Rue Pierre Eydin, accueil garanti !  
L'Art du Temps  
10, rue Pierre Eydin

Stéphane MASSON

Stéphane est ravi depuis la mise en service du parking des Mimosas, « c'est extraordinaire d'avoir enfin un parking sécurisé et de qualité pour accueillir correctement les gens. Chapeau au projet ! Chapeau à la réalisation ! »

Les retombées du parking, en matière de flux, pour son commerce et pour la rue en général, sont importantes. Cela représente une forte plus-value pour Cassis.

Après une période de travaux difficile pour les commerçants, le résultat est très positif. La rue est belle, agréable et attractive.

Stéphane et ses voisins commerçants, soucieux de la qualité d'accueil des clients, ne sont pas à court d'idées et ont des projets pour rendre la rue encore plus conviviale en mettant en place des animations, notamment pour Noël.



## DU BILAN...

Depuis 2008, à budget constant, nous avons su remettre Cassis en scène grâce à une politique culturelle ambitieuse, innovante et variée, tout en préservant l'authenticité de nos fêtes votives.

- **Côté Exposition**, en 2014, **18 000** visiteurs ont découvert les collections photographiques, picturales, d'arts et de Traditions, présentées spécialement au fil de l'année dans les différentes structures dédiées : Musée, Bibliothèque, Four banal, et la belle exposition sur la pêche sur les grilles de la mairie !

- **Côté Animation**, en 2014, les événements patrimoniaux et fêtes votives ont également remporté un vif succès, grâce à l'attractivité de la programmation des animations : Fêtes de la St Jean, de la St Pierre, soirée autour de l'anchoïade, Marché de Noël, Cassis Fête son vin, etc. La qualité des spectacles organisés à ces occasions par Cassis Animation, l'authenticité et la convivialité des manifestations ont constitué de beaux rendez-vous pour les participants cassisains, mais aussi pour les touristes présents.



Marché de Noël

- **Côté Associatif**, nous travaillons en étroite collaboration avec les associations de Cassis et le Centre Culturel de Cassis et nous avons lancé le forum des associations qui remporte chaque année un vif succès avec la participation de plus de 80 associations sportives, culturelles et caritatives.

- **Côté Culture**, en 2014 la programmation musicale événementielle notamment estivale, avec les spectaculaires concerts des Nuits Vagabondes avec Boney M entre autres et le Cassis Jazz Festival avec Didier Lockwood, a été plébiscitée. La 26ème édition du Printemps du Livre de Cassis, les Rencontres Musicales, les Nocturnes littéraires, les expositions de plein air, le Quai des Artistes, les Journées du Patrimoine ou encore le désormais incontournable Festival du Rire avec l'inoubliable Titoff ont efficacement contribué à la qualité et à la diversité de l'animation cette année.

**A souligner**, en juillet 2014, l'hommage rendu à Antoine de Saint Exupéry à travers une magnifique cérémonie en mer, le passage de la patrouille de France et une lecture du Petit Prince par Patrick Poivre d'Arvor accompagné de la violoncelliste Caroline Glory, les conférences et les simulations de vol organisées au Centre culturel.

**A souligner également**, en septembre 2014, l'organisation du concert exceptionnel par l'Orchestre National de Chambre d'Arménie, sous la houlette du célèbre chef d'orchestre Vahan Mardirossian.



Nuits vagabondes - James Brown Tribute



Nocturnes littéraires



Fête de la St Jean

“...l'authenticité et la convivialité des manifestations ont constitué de beaux rendez-vous pour les participants cassidains, mais aussi les touristes présents.

## ...AUX PROJETS 2015

### Des fêtes votives authentiques

L'année 2015 sera ponctuée par les animations traditionnelles et également les grandes fêtes votives toujours modernisées, organisées en collaboration avec l'association Cassis Animation :

- « **Cassis fête son vin** » organisée en mai par les vignerons de Cassis ; pour la seconde édition, et en préambule des 80 ans de l'A.O.C. qui seront fêtés en 2016.
- **Les fêtes de la mer** au mois de juin
- **La désormais traditionnelle « Soirée en Provence, autour de l'anchoïade »** avec, pour la 3<sup>ème</sup> fois, la participation du 5<sup>ème</sup> Festival des Cultures du Monde de Gémenos organisé par la Poulido di Gemo (Festival International de Danses et Traditions Populaires). Cette année, des artistes venus du Brésil, Irlande, Indonésie, Pérou, Géorgie, Mexique et Zimbabwe...
- **Le majestueux et très attendu Marché de Noël** avec son riche programme d'événements.

Sans oublier les animations à destination du jeune public que l'association organise au cours de l'année : Collecte des œufs de Pâques, Carnaval des enfants, retraite aux flambeaux, défilé des petits lutins, ateliers divers, etc...

### Des expositions thématiques tout au long de l'année

Tout au long de l'année, des expositions thématiques animeront les lieux culturels municipaux.

- **A la Maison de l'Europe et de la Vie Associative**, en mai ou en juillet, des expositions des photographies « caméras obscures » de M. Claude MARTIN-RAINAUD et en juillet, de M. Serge AMBROSINO (sous réserve).
- **A la Bibliothèque** : « Les Dinosauriens », « Jacques Prévert », Carnet de Voyage en Inde, Les Cimaises de l'Ariane « Merveilles sous-marines », Contes de fruits et légumes », « Les mots de la gourmandise », NOËL « Expositions de crèches »
- **Au Musée Municipal Méditerranéen d'Arts et Traditions Populaires** : « L'enrichissement des collections du Musée », « La Vigne dans l'Enluminure », « La flore dans le monde pictural ou connaissance des plantes », « Volet autour de la restauration de la Collection de Bienfaiteurs », « Découverte de l'œuvre de Charles Minel »...
- **Aux Salles Voûtées** : Programmation en cours avec notamment Les Drailles de la Mémoire, la Société des Peintres Cassidains, l'exposition « Les anciens de Cassis », les rencontres photographiques et Eclectique d'H2Arts, et une sélection d'artistes peintres.

### Et toujours des manifestations aux 4 saisons !

Nous continuerons toutes les belles manifestations que vous aimez tant et qui font l'identité de Cassis et son rayonnement tant au niveau national qu'international.

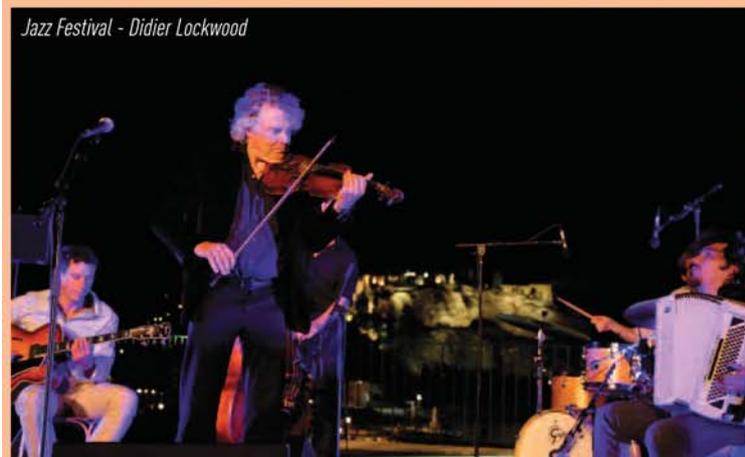
- **Tout au long de l'année**, les concerts des Rencontres Musicales de Cassis
- **Au printemps**, le très attendu Printemps du Livre qui se déclinera en 2015 sur le thème « De l'Intime à l'Histoire ».
- **Pour la période estivale**, l'association Cassis Organisation organisera de nouveau le Festival des Nuits Vagabondes. Un coup de projecteur sera mis également lors de la Fête de la Musique sur les artistes locaux avec l'organisation d'une scène ouverte aux musiciens cassidains dans le pur esprit de cet événement.
- **Autre événement musical remarquable** qui viendra clôturer la saison musicale estivale : le « Cassis Jazz Festival », porté par l'association Bleu Ciel Production.
- **En arrière-saison**, la Ville de Cassis organisera la 8<sup>ème</sup> édition Festival du Rire de Cassis.
- **Sur le plan patrimonial**, les actions conduites par les associations locales se poursuivront à travers la mise en place d'expositions, d'animations ou de visites guidées, dans le but de mettre en lumière le passé historique du village et de ses habitants, mais également les aspects pittoresques, industriels et artistiques de Cassis.

### Un nouveau centre culturel pour bientôt !

Pour toujours mieux développer l'offre culturelle et donner aux 1300 cotisants et nombreux autres utilisateurs de ce lieu la possibilité de travailler dans de bien meilleures conditions, nous allons construire un nouveau centre culturel. **Les études débiteront en 2015 et ce projet ambitieux sera réalisé sur plusieurs années.**



Hommage à Saint Exupéry



Jazz Festival - Didier Lockwood



Trophée des Barquettes pendant les fêtes de la mer

## DU BILAN...

Une offre touristique diversifiée et une promotion du village très nettement accrue !

- **L'Oustau Calendal** enfin accessible à la clientèle des séminaires et qui abrite une authentique salle de spectacle d'une jauge de 236 places.
- **La création** d'une boutique, d'une centrale de réservation et de commissions de travail avec les différents prestataires cassidains (hôtels, restaurants, commerçants, chambres d'hôtes...).
- **la création d'un sentier sous-marin** sur la plage de la Grande Mer, du bureau des guides Cassis Calanques Canaille et de l'accrobranche du Messuguet pour développer l'offre touristique.

## ...AUX PROJETS 2015

- **Nous réalisons** un parking relais et une plate-forme multimodale aux Gorguettes sur le site du stade, permettant l'accueil des voitures et autocars de tourisme, et transporterons les touristes vers le centre-ville et vers la presqu'île par navette ou petit train.
- **Pour désengorger le quartier de la presqu'île l'été**, nous travaillons sur la création d'une liaison maritime Cassis/Port Miou.
- **Nous poursuivrons et développerons** l'offre de transport public municipal pour les visiteurs, hors des lignes régulières réservées aux Cassidains.



Oustau Calendal

Embarquement pour la visite des Calanques



### Quelques chiffres clés du tourisme à Cassis

1,5 millions de nuitées

124,5 millions de retombées économiques liées à l'activité touristique

18 % d'étrangers en séjour

56 % de clients à la journée en juillet août

Dépense moyenne par jour d'un visiteur :

63 € pour un français,

177 € pour un étranger.

“ Le village, avec l'aide des Cassidens, doit ainsi se donner une nouvelle ambition, pour choisir son développement touristique et respecter son standing sur un marché primordial pour l'économie locale.

## Un nouveau positionnement touristique pour l'avenir de Cassis

La ville de Cassis et son Office de Tourisme, avec le soutien de Bouches-du-Rhône Tourisme, ont missionné le cabinet Emotio Tourisme pour définir la place actuelle de Cassis sur le marché du tourisme, déterminer la place à viser pour les années à venir et ce, face à une concurrence aigüe et à des clientèles aux exigences grandissantes.

### Etat des lieux et diagnostic touristique

De Cassis, le grand public connaît la superbe image "carte postale" qui en fait un site incontournable en Provence. La fréquentation du village, motivée en premier lieu par l'accès exceptionnel qu'il offre vers les calanques, ne se dément pas.

### Les choses évoluent !

Si les visiteurs sont toujours aussi nombreux, ils restent moins longtemps (56 % viennent à la journée) et dépensent moins. Les premiers secteurs impactés par ces comportements sont les hôtels, les restaurants et les commerces. Le cabinet qualifie ce phénomène de syndrome du hall de gare, qui se traduit par un passage éclair avec un sandwich à la main.

### Les enjeux de cette étude : le mieux à la place du plus !

L'avenir touristique de Cassis passe donc par la conquête de clientèles choisissant de séjourner à Cassis : c'est-à-dire d'y passer une nuit ou plus, au bénéfice de l'économie locale.

Cela nécessite une attractivité nouvelle construite à partir de ses atouts naturels, internationalement reconnus, mais aussi à partir de nouveaux attraits que Cassis peut valoriser.

### Un positionnement nouveau, à la dimension du village

Si Cassis est internationalement reconnu, il n'en reste pas moins une petite ville avec le charme et la convivialité que cela comprend.

Face à des clientèles qui sont en recherche de proximité, d'intimité, de personnalisation... il apparaît comme primordial d'associer à cette notoriété la dimension « village » et les sentiments de confort et d'empathie correspondants.

**"Cassis est un élégant village méditerranéen, respectueux de son espace de vie et bienveillant vis-à-vis de ses visiteurs".** A travers ce nouveau positionnement, l'image de Cassis est donc amenée à évoluer.

Si les calanques, la mer, le climat, le port restent des marqueurs forts de l'identité de Cassis, ce nouveau positionnement est prioritairement axé autour d'une ambiance, d'un état d'esprit, d'une atmosphère que le village garantit !

Le message central que porte ce nouveau positionnement est le suivant : on ne viendra plus simplement **voir Cassis, on viendra y vivre** un moment agréable (1 journée, 1 semaine, 1 mois, 1 vie...)

### Des valeurs communes à partager

Ce positionnement s'appuie sur le partage de valeurs communes aux Cassidens et aux voyageurs qui décideront d'y faire escale.

**Le respect** du lieu exceptionnel qu'il faut préserver et des hommes qui y vivent, même de façon éphémère

**La bienveillance** par l'attention portée aux autres, qui doit lier le destin des Cassidens et des voyageurs

**La responsabilité** de maîtriser son avenir en décidant de choisir ses lendemains touristiques

**L'humain** qui est au cœur des relations dont le tourisme se nourrit

**L'élégance** traduite à la fois par l'esthétique des lieux et une ambiance courtoise

### Une ambition à long terme

Ce nouveau positionnement touristique, présenté aux professionnels du tourisme puis lors de la réunion publique le 17 novembre, représente un nouveau cap pour Cassis.

Le village, avec l'aide des Cassidens, doit ainsi se donner une nouvelle ambition, pour choisir son développement touristique et respecter son standing sur un marché primordial pour l'économie locale.

Bien évidemment, il se traduira par des décisions et des attitudes le confortant, à la fois en termes de conquêtes de clientèles de séjour, de services, d'équipements et d'aménagement, servant à la fois ces touristes de séjour et les Cassidens.

La municipalité continuera à s'engager aux côtés des professionnels du tourisme pour que Cassis reste une des destinations touristiques les plus plébiscitées en Provence.

**Dernière minute : étude Bouches-du-Rhône Tourisme : Cassis, 2<sup>ème</sup> ville touristique sur le plan de la notoriété après Marseille et devant Aix-en-Provence...**



## DU BILAN...

Concernant les sports et loisirs, améliorer l'existant tout en créant de nouvelles actions à destination des jeunes, c'est le challenge que nous avons relevé !

- Nous avons lancé le forum des associations qui remporte chaque année un vif succès avec la participation de plus de **80** associations sportives, culturelles et caritatives.
- De même, la soirée des Trophées Sportifs permet de mettre en avant les résultats de chaque club et l'investissement de leurs dirigeants et bénévoles.
- Les activités gratuites mises en place sur les plages, tant en gymnastique douce pour les adultes qu'en activités ludiques pour les jeunes sont une belle réussite avec près de **2000** participants par an.
- Il en est de même pour la patinoire qui connaît chaque année un formidable succès auprès de tous les enfants.



Ecole de voile

- Les tournois de joutes dans le port de Cassis ont été remis à l'honneur.
- Le bureau des guides de Cassis fonctionne efficacement depuis 2012.
- Du côté des nouveaux équipements, l'espace Sébastien d'Orso a été livré en avril 2013. Un plateau sportif avec 2 terrains multisports, des salles pour les activités des associations, un nouvel Espace Jeunes, sont au service des Cassidens.

## zOOM SUR LE PLATEAU SPORTIF DES GORGUETTES

**En 2014, nous avons réalisé, avec l'aide du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, un plateau sportif aux Gorguettes.**

Il est équipé d'un tartin de deux cents mètres sur quatre couloirs, d'aires de saut en longueur et de lancer de javelot, de deux terrains de basket, de deux terrains de handball (ou 4 mini terrains). Un bâtiment comprenant des vestiaires séparés garçons/ filles et des locaux de stockage de matériel. Cette infrastructure, réservée au Collège, est ouverte également aux clubs d'athlétisme de Cassis pendant les heures de fermeture de l'établissement. Elle était attendue depuis 1974.

Plateau sportif des Gorguettes



## Les manifestations existantes sur Cassis pérennisées !

- VTT,
- Marseille-Cassis,
- Triathlon,
- Défi Calendal,
- Trophées Sportifs,
- Forum des associations,



- les championnats de France de sport adapté
- Jubilé Jean Tigana le 20 juin 2015



Les trophées sportifs

“ Nous allons créer un parcours de santé avenue des Albizzi, pour que joggers et marcheurs puissent s'adonner à leurs activités sportives en toute sécurité.

## ...AUX PROJETS 2015

- **Nous modernisons** encore le parc Régis Vidal avec le développement d'un espace santé de plein air.
- **Grâce au travail de collaboration avec les associations sportives de Cassis, nous développerons encore les activités** qui font partie de notre identité, comme les tournois de joutes.
- **Nous développerons** les régates.
- **Toujours sur l'eau**, nous avons mis en place l'école de Paddle en 2014. En 2015 nous allons lancer une école de croisière pour les adolescents et les adultes à Port-Miou. L'objectif : naviguer sur des voiliers 9 mètres, devenir un véritable marin ! Quant à l'école de voile, vu son immense succès, elle sera équipée de nouveaux locaux, plus fonctionnels et plus confortables afin de mieux accueillir le public.
- **Nous soutiendrons** l'implantation d'un golf 9 trous, avec un practice, sur la carrière de Marne pour offrir une activité de loisir supplémentaire pour les Cassidens (y compris les enfants) et pour les touristes.
- **Nous allons créer un parcours de santé** avenue des Albizzi, pour que joggers et marcheurs puissent s'adonner à leurs activités sportives en toute sécurité.
- **Nous allons redynamiser** le club de tennis municipal des Gorguettes avec la mise en place de :
  - 5 nouveaux cours dont 1 supplémentaire
  - 1 parking privatif
  - 1 club house totalement modernisé avec l'arrivée d'un nouveau gérant.

Animations été



Forum des associations



## DU BILAN...

- **Nous avons mis en place** un ambitieux Projet Numérique dans les écoles avec la création de 3 "classes mobiles d'iPad", Tableaux Blancs Interactifs et vidéoprojecteur dans chaque classe de cycle 3.
- **Nous avons aidé** à la scolarisation des enfants handicapés en créant des contrats d'AVS (auxiliaire de vie scolaire) pour accompagner ces élèves chaque fois que nécessaire.
- **Convaincus** de la nécessité de donner à chacun les moyens d'inscrire ses enfants dans les services offerts à la population, nous avons mis en place le quotient familial et nous avons amélioré très nettement le service de transport scolaire.

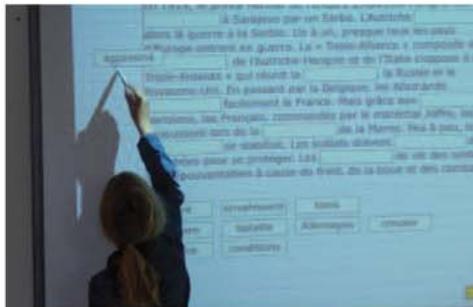


Tableau numérique

## Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Notre projet d'aménagement du temps de l'enfant, mis en forme dans la rédaction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT), a notamment conduit à la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) tous les jours, de 15h30 à 16h30 pour tous les enfants scolarisés à l'école publique. Les ateliers proposés aux enfants sont tous gérés par des professionnels de l'animation et de l'éducation. Les actions qui y sont menées sont encadrées par un projet pédagogique construit en partenariat avec les écoles publiques et en lien avec leurs projets d'école. Ces activités, par ailleurs gratuites pour tous les enfants qui y participent, ont pour but de permettre découverte, ouverture, sensibilisation, dans les domaines de la culture, qu'elles soient scientifique, historique ou artistique, du sport, de l'environnement, de notre patrimoine, etc. Ce projet ambitieux, qualifié d'« exemplaire » par les instances de l'Éducation Nationale, est géré par un comité de pilotage présidé par Madame le Maire. Il a pour objectif de suivre la réalisation sur le terrain et de faire évoluer le projet dans le temps, s'appuie sur le travail des services (enfance et jeunesse et sport), qui gère la réalité du terrain et organise la communication permanente entre tous les partenaires.

## L'éducation au cœur de notre politique

### Soutien à la parentalité :

Dans le cadre du travail de la cellule de citoyenneté et de tranquillité publique, dispositif piloté par la Police Municipale et impliquant tous les services de la ville, un axe fort de soutien à la parentalité est développé par le service Enfance/Petite Enfance. En effet, l'équipe municipale mène une politique forte de gestion de la sécurité dans tous les domaines de la vie de nos concitoyens, oeuvrant résolument à la gestion des difficultés mais aussi à la prévention des risques.



### Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance, projet phare dans le domaine de la Petite Enfance, ouvrira ses portes en 2015. Les parents des jeunes enfants cassidains pourront bénéficier de 52 places de multi-accueil, d'un LAEP qui affine son projet et reçoit de plus en plus de familles en recherche de rencontres autour de leurs enfants, d'une consultation PMI (suivi médical par un médecin de la Protection Maternelle et Infantile) ouverte par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, d'un Réseau pour les Assistantes Maternelles de Cassis qui va se construire dans les mois à venir. Et tout cela dans un cadre magnifique intégrant parfaitement un équipement de grande qualité.

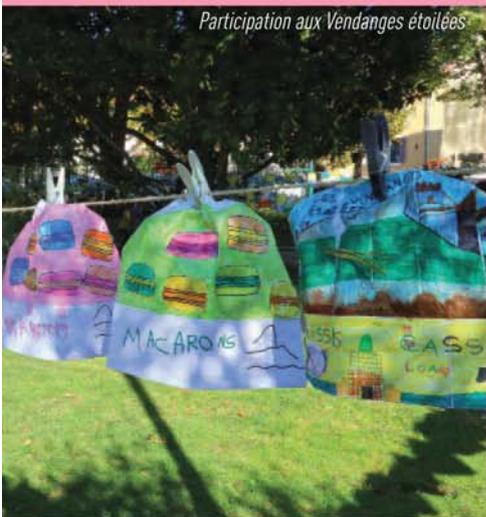


Course Sébastien d'Orso

“ L'équipe municipale, fidèle à ses objectifs et à ses principes, continue de travailler de façon transversale afin d'offrir aux jeunes cassidains un large panel de projets, de rencontres, d'occasion de s'ouvrir au monde et d'y prendre leur place.

## ...AUX PROJETS 2015

Participation aux Vendanges étoilées



- **Mise en route du « portail familles » :**

Un des enjeux forts guidant la politique familiale mise en place par l'équipe de Danielle Milon est bien entendu la qualité des services offerts aux familles. Nous nous étions engagés à également faciliter l'accès des citoyens aux services. C'est dans ce but que le guichet centralisé enfance/petite enfance sera opérationnel dès ce début d'année 2015.

Il offrira aux Cassidains l'accès à un portail famille, au paiement des prestations du service en ligne. Il s'agit d'un outil interactif de gestion des prestations offertes dans les domaines de l'Enfance et de la Petite Enfance, centralisant les informations pour nos services municipaux et simplifiant les démarches pour nos concitoyens.

- **Mise en place d'un projet « ALSH et handicap » :**

Depuis son arrivée aux commandes de la ville, l'équipe de Danielle Milon aide, chaque fois que cela est nécessaire, la scolarisation des enfants porteurs de handicap dans les classes de nos écoles publiques.

Afin que tous les temps de vie de ces enfants sur la journée scolaire puissent être adaptés à leurs besoins, notre ALSH (centre aéré), qui gère les temps autour du repas, les garderies, les TAP, le centre aéré, s'est engagé dans la construction d'un projet « accueil de l'enfant porteur de handicap en ALSH ».

- **Toujours plus de qualité et d'efficacité dans notre restaurant scolaire :**

Le service Enfance/Petite Enfance travaille en étroite collaboration avec notre prestataire Sogères pour garantir la qualité maximum au service de restauration offert aux enfants de notre multi accueil et de nos écoles publiques.

Deux axes sont travaillés continuellement avec le prestataire : la qualité des repas servis et l'éducation de nos enfants au goût mais aussi les problé-

matiques environnementales et notamment le recours aux circuits courts d'approvisionnement et la diminution des déchets issus de notre restaurant (lutte contre tous les gaspillages).

La réunion de concertation annuelle réunissant représentants des parents d'élèves, chef du restaurant scolaire, cadres de la Sogères, service Enfance/Petite Enfance, présidée par Mme la Maire, a eu lieu en décembre.

- **La poursuite du « Projet Ecole Numérique » :**

Le projet initié en 2010 se poursuit, s'enrichit, et nous pouvons constater aujourd'hui la réelle intégration de l'outil numérique dans les pratiques des enseignants et donc dans les activités d'apprentissage de nos enfants.

- **Former des enfants citoyens :**

L'équipe municipale, fidèle à ses objectifs et à ses principes, continue de travailler de façon transversale afin d'offrir aux jeunes cassidains un large panel de projets, de rencontres, d'occasions de s'ouvrir au monde et d'y prendre leur place.

C'est dans ce but que nos expositions, nos projets culturels, invitent à chaque fois que cela est possible, les enfants à participer, dans le cadre scolaire si l'école le souhaite, dans le cadre familial ou individuel le reste du temps.

Nos commémorations des 8 mai et 11 novembre sont investies par les écoliers de Sainte Claire et de Leriche, avec leurs enseignants.

Les expositions et animations de la bibliothèque, du Musée, des Salles Voûtées, les ateliers de Noël, la patinoire... voient la participation active et toujours riche des écoles publique et privée de Cassis.

- **Ouverture d'un centre de l'Autisme :** Pour un meilleur accompagnement et un meilleur suivi des enfants adolescents et des jeunes adultes atteints d'autisme, nous travaillons sur une Maison d'accueil pour l'autisme, en lieu et place du Lavoir.



Projet Maison de l'Enfance



Commémoration



## Le Conseil Municipal des Jeunes installé pour deux ans

Depuis son arrivée aux commandes de la ville, l'équipe municipale, autour de Danielle Milon, œuvre pour nos jeunes générations.

Mais au-delà des actions menées en direction des enfants cassidains, les élus vont maintenant travailler avec eux.

Leur but est d'intéresser les enfants à la vie citoyenne, les amener à s'investir dans la vie de leur village, à s'exprimer, à travailler en équipe, à monter des projets et à accompagner leur réalisation....

Le CMJ est donc composé de 18 membres élus pour deux ans, 9 filles et 9 garçons.

Les enfants qui y siègent sont nés en 2005 ou 2004 (scolarisés en classe de CM1 ou CM2), et sont domiciliés à Cassis.

Ils ont été formés par leurs enseignants et dans des groupes de travail des TAP (temps des activités périscolaires) au fonctionnement de notre système démocratique, de notre République, et plus largement au rôle d'un CMJ.

Le comité de pilotage du CMJ, composé de parents, d'élus, des directeurs de nos deux écoles, et de la responsable de l'administration générale de la ville, a organisé la mise en place du CMJ et accompagnera son fonctionnement dans le temps.

Les enfants élus se sont déclarés candidats, ont rédigé un programme, ont fait campagne auprès de leurs camarades.

Tous les enfants domiciliés à Cassis et en âge scolaire (du CP au CM2) sont électeurs et ont donc été invités à participer au scrutin qui a eu lieu en Mairie le 15 janvier et s'est tenu sous la présidence de Madame le Maire.

Les résultats ont été proclamés après le dépouillement public et le CMJ a été présenté à la population, officiellement le 18 janvier, à l'occasion des vœux de Madame le Maire.

Maintenant, reste au CMJ à se mettre au travail : pour commencer il devra élaborer et voter son règlement intérieur. Puis deux commissions seront mises en place, chaque élu s'inscrivant pour travailler plus particulièrement dans l'une ou l'autre.

Le Conseil se réunira au moins trois fois par an pour délibérer sur les décisions à soumettre au vote, toujours sous la présidence de Madame le Maire.

Toute l'équipe municipale félicite chaleureusement les enfants élus et leur souhaite la bienvenue sur les bancs du Conseil Municipal.

“

*Les enfants élus se sont déclarés candidats, ont rédigé un programme, ont fait campagne auprès de leurs camarades.*

**JE SUIS CANDIDAT  
AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE CASSIS**

**CHARTRE DU CANDIDAT**

En tant qu'élus au C.M.J., pour le mandat 2015/2016, je m'engage à :

1. Etre le relais d'information entre mes camarades (électeurs) et le C.M.J. à l'école, dans le quartier, dans les associations, au centre de loisirs... à être leur porte-parole.
2. Assister régulièrement aux commissions de travail organisées par le C.M.J.
3. Assister et participer aux événements, manifestations locales de la commune (commémorations, événements culturels, sportifs...).
4. Avertir l'équipe d'animation en cas d'impossibilité à assister à une commission de travail ou à une manifestation du C.M.J. au 04.42.01.
5. Remettre une lettre de démission au cas où je quitterais mes fonctions de conseiller (en cas de déménagement par exemple).

Prénom ..... et NOM .....

Date : .....  
Signature : .....



## Accueil des enfants de Naqoura : une belle aventure collective et humaine

Le projet européen « Ecotown » c'est la création d'un réseau de petites villes du bassin méditerranéen.

**Le but : échanger, construire des actions concrètes permettant de travailler à la préservation de l'environnement, dans un souci de développement de territoires durables.**

**Ce réseau comprend aujourd'hui sept villages dont Cassis et Girolata en France, Naqoura au Liban, et d'autres villes du bassin méditerranéen.**

### Thèmes des échanges :

- Améliorer et préserver l'environnement naturel et la biodiversité du bassin méditerranéen contre tout type d'urbanisation sauvage, en agissant sur des actions spécifiques liées aux besoins de chaque ville (énergies renouvelables, traitement des eaux, des déchets, agriculture, reboisement, éducation...).
- Faire de la préservation de l'environnement un enjeu économique et permettre aux habitants de ces villages de rester sur leur terre tout en exerçant une activité rentable et protectrice de leur environnement.
- Mettre en relation des populations du sud et du nord de la Méditerranée afin de permettre un échange interactif tant au niveau de l'environnement qu'au niveau culturel et économique.

Naqoura est un petit village de 2000 habitants qui se situe au sud du Liban, sur 4800 hectares très peu urbanisés, dans une zone militaire sous contrôle de l'armée libanaise, dans le quartier général des forces de la Finul. Ce village comprend une école publique de plus de 120 élèves allant jusqu'au

brevet. Il a été occupé durant 22 ans par l'armée israélienne qui s'est retirée en 2000.

Parce que fermement convaincue que l'Éducation prépare les générations futures à construire leur monde, Danielle MILON a accepté de recevoir 14 enfants de Naqoura, âgés de 9 à 11 ans, accompagnés de leurs deux enseignantes et de deux représentantes de leur municipalité.

Ils ont séjourné à Cassis du 9 au 22 novembre et ont participé, avec les élèves de deux classes de l'école publique de Cassis partenaire de ce projet sur le temps scolaire, à deux semaines d'échanges et de travail intensifs au niveau environnemental mais aussi culturel et humain.

Un grand merci aux familles qui se sont engagées avec nous dans l'accueil de ces enfants du Liban et qui nous ont retrouvés lors de la veillée autour du délicieux buffet libanais préparé par les quatre accompagnatrices de Naqoura.

### Un grand merci :

- A Gilles Panzani qui a partagé avec les enfants de Naqoura durant toute une journée sa grande et solide connaissance de notre milieu naturel
- A Loïc Panzani qui a expliqué à nos invités et aux classes d'Aline Duplat et d'Isabelle Genet, avec patience et talent, les particularités de notre milieu marin et les « laisses de mer »
- A Bruno Marquès qui a offert aux enfants des deux classes, à nos invités libanais, et à M. le Maire de Naqoura une sortie mémorable en bateau dans nos magnifiques Calanques

- A la SEM pour son intervention riche de sens sur le circuit de l'eau

- A Surf Rider Foundation pour son animation très intéressante sur la protection du milieu marin

- A l'ONF pour sa randonnée pédagogique concernant la protection de nos forêts et espaces naturels

- A la Sogères brillamment représentée par Ludovic, notre chef de restaurant à l'école, qui nous a aidé efficacement à nourrir nos invités tout au long de leur séjour

Et bien sûr à l'école de Cassis qui, avec Isabelle et Aline, a accompagné le séjour de nos invités.

Un travail d'équipe dans lequel toutes les énergies se sont réunies pour faire de ce séjour un moment d'intenses échanges humains autour d'objectifs éducatifs partagés, riches pour tous les enfants, de Cassis comme de Naqoura. Et l'amorce d'une communication et d'un travail qui va se poursuivre entre les deux écoles et les deux municipalités.



## DU BILAN...

Nous avons travaillé en faveur de l'emploi en nous adaptant aux problématiques actuelles.

**Pour cela nous avons lancé :**

- Le forum intercommunal Emploi/Avenir/Formation
- Le forum santé jeune à destination des élèves du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin
- La prévention des conduites addictives et à risque des adolescents
- Les petits-déjeuners de l'emploi
- L'accueil personnalisé et les permanences de nos partenaires pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle.

Nous avons agi en faveur des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

Nous avons agi pour répondre aux problématiques de lutte contre l'exclusion, aux problématiques de santé, de logement et d'accès aux droits et à la justice.

**Pour cela, nous avons lancé :**

- la lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec EDF
- La mise en place d'actions de prévention et de lutte contre le surendettement
- Les secours d'urgence en chèque accompagnement personnalisé
- les bons « énergie »
- Les aides financières remboursables ou non remboursables
- le partenariat avec la caisse primaire d'assurance maladie
- Le partenariat avec la caisse d'allocations familiales

**Le service logement** participe à l'effort de logement en entretenant d'excellentes relations avec les services des bailleurs locaux et ceux de la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Le partenariat conventionné avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Bouches du Rhône tient une permanence juridique mensuelle gratuite au CCAS.

**Nous avons agi en faveur des seniors et pour cela nous avons développé ou mis en place :**

- le portage des repas à domicile
- la téléassistance
- les activités d'animations et de proximité (le gala de la fête des mères, le repas au bord de l'eau, la ballade d'automne, le gala de Noël).
- La Récampado, foyer restaurant a été totalement rénovée et les repas sont cuisinés sur place par un chef cuisinier.
- L'Adraïado, service de transport de proximité
- L'Adraïa-livre en partenariat avec notre bibliothèque municipale
- La commission « bien vieillir à Cassis » dont les bénévoles, chaque semaine, se relaient pour contacter les personnes âgées isolées et informent si besoin les travailleurs sociaux des problématiques rencontrées.



Forum santé



Petit-déjeuner de l'emploi



Thé dansant



Forum emploi

“ Nous continuerons à agir en faveur des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité, à leur écoute en permanence.

## ...AUX PROJETS 2015

• **Nous continuerons à agir en faveur de l'emploi en nous adaptant toujours mieux aux problématiques actuelles :**

Afin d'aider toujours plus les personnes en recherche d'emploi, nous développerons le Forum Intercommunal de l'Emploi et organiserons des simulations d'entretiens avec les services des Ressources Humaines de la ville et des chefs d'entreprises cassisains plusieurs fois par an, au sein même du CCAS de Cassis.

• **Nous continuerons d'être partenaires du forum santé jeune.**

Et nous développerons la prévention des conduites addictives et à risque des adolescents, les petits-déjeuners de l'emploi, l'accueil personnalisé et les permanences de nos partenaires pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle.

• **Nous continuerons à agir** en faveur des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité, à leur écoute en permanence.

• **Nous poursuivons l'effort** de logement et les permanences juridiques mensuelles gratuites au CCAS.

• **Nous allons poursuivre nos actions** en faveur des seniors en développant l'Adraïdo pour les personnes mal desservies en transport en commun.

• **Nous continuerons de développer** l'Adraïa livres, le portage des repas à domicile, la téléassistance, les activités d'animations et de proximité, les galas, repas et sorties pour les seniors.

**Enfin, nous poursuivons, avec le Conseil d'Administration de la maison de retraite publique, son agrandissement avec la création d'une aile spécialisée « Alzheimer ».**

### « La Recampado », une table conviviale pour les seniors.

Depuis 2011, l'ancien « Foyer de l'Age d'Or » est devenu « La Recampado ». Redécoré et rénové en 2012, le restaurant est ouvert du lundi au vendredi, le midi uniquement, et propose une cuisine « fait maison » réalisée par David, le nouveau chef cuisinier.

Les plats sont servis avec des grammages calibrés pour les seniors et une présentation qui éveille l'appétit. Les tarifs sont très accessibles et une fois par semaine il propose un menu à thème avec une spécialité.

### « Le Forum Santé Jeunes » pour libérer les collégiens des tabous.

Depuis 2008, pour aider les collégiens à faire face aux différents problèmes de l'adolescence, période charnière de la vie où l'on se forge un caractère et au cours de laquelle on réfléchit à son futur professionnel, le Point Information Jeunesse du CCAS participe à l'organisation du Forum Santé Jeunes de La Ciotat.

Ainsi durant une matinée, les collégiens de Cassis s'interrogent sur des problématiques de santé qui les concernent, à travers différents ateliers.

### Le Forum Intercommunal Emploi Formation Avenir » propose des Infos, des Pistes et des Solutions.

Chaque année depuis 2009, ce forum intercommunal permet de découvrir différents métiers, d'élaborer son projet professionnel, de prendre contact directement avec des entreprises, d'obtenir de l'information auprès des institutions.

En plus des opportunités d'emploi, le Forum propose des ateliers de simulation d'entretiens et une Expo-forum avec son labyrinthe interactif de l'emploi.

Une façon ludique de découvrir le mécanisme des relations humaines au sein de l'entreprise et d'étudier des solutions, parfois alternatives, aux situations des demandeurs d'emploi.

### Point sur l'attribution des logements sociaux

#### A qui appartient le contingent des logements sociaux ?

Ce n'est pas parce qu'un projet de logement est réalisé sur le territoire d'une commune que cette dernière est titulaire d'un contingent d'attribution. Tout d'abord la préfecture est titulaire d'un contingent d'attribution correspondant à 30 % du nombre de logement. Le contingent restant est partagé entre le bailleur qui réalise l'opération et les autres partenaires financeurs (notamment le 1 %).

Une commune peut être titulaire d'un contingent si elle garantit à hauteur de 100 % les emprunts réalisés par le bailleur (ce que fait la commune systématiquement). La commune peut aussi participer au financement de l'opération. Dans le cadre du futur projet des Braves la Commune participera au financement du projet et sera ainsi titulaire de 70 % du contingent.

#### Comment sont attribués les logements ?

Disposer d'un contingent ne veut pas dire imposer des locataires au bailleur social, propriétaire de l'immeuble. L'attribution d'un logement à un demandeur se fait en concertation entre les acteurs par une Commission d'attribution des logements qui dépend du bailleur.

La commission est composée de représentants de l'organisme et du Maire de la commune où sont situés les logements. Le Préfet du département reçoit l'ordre du jour de chacune des commissions et peut y participer.

Pour attribuer un logement, la Commission d'attribution tient compte du patrimoine, de la composition, du niveau de ressources et des conditions de logement actuelles du ménage, de l'éloignement des lieux de travail et de la proximité des équipements répondant à ses besoins et du caractère d'urgence de la demande.

La Commission examine au moins trois demandes pour un même logement, sauf quand elle examine les candidatures de personnes présentées par le préfet en application du dispositif DALO. Pour les logements qui relèvent du contingent de la Commune, les dossiers présentés à la commission sont tirés au sort parmi les demandes de logements déposées sur la commune. La commission classe ensemble les candidats par ordre de priorité en fonction notamment de l'urgence du dossier et des conditions de ressources du ménage. L'attribution des logements s'effectue selon ce classement.



La recampado

## DU BILAN...

Depuis 6 ans, nous avons mis en place les outils visant à protéger au mieux nos concitoyens. Ceci étant, le risque zéro n'existe pas :

- Contrat local de Sécurité et de prévention de la délinquance et une Cellule de tranquillité publique qui renforcent les pouvoirs de police du Maire,
- Mise en place de la Vidéo protection et création d'un centre de supervision urbain actif 24h/24 et 7j/7 comprenant à ce jour 72 caméras,
- Mise en place de la télésurveillance afin de protéger les habitations des particuliers,
- Mise en place pendant la saison estivale de la surveillance des plages et du littoral,
- Mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » en partenariat avec la gendarmerie,
- Réorganisation du service et renforcement de l'effectif de la police municipale,
- Remise en cohérence des arrêtés municipaux par la création d'un règlement général de circulation et de stationnement,
- Mise en place des alertes SMS dans le cadre des gestions de crise.
- Mise en place des agents de trafic « Mammy-school » aux entrées et sorties des groupes scolaires

Ce plan global de sécurité fait de Cassis une « ville pilote » en la matière. Nous avons d'ailleurs reçu les félicitations de Monsieur le Préfet de Police Jean-Paul Bonnetain pour la qualité des mesures mises en place à Cassis et plus récemment lors d'une visite en septembre 2014 sur la qualité du bilan de la saison estivale.

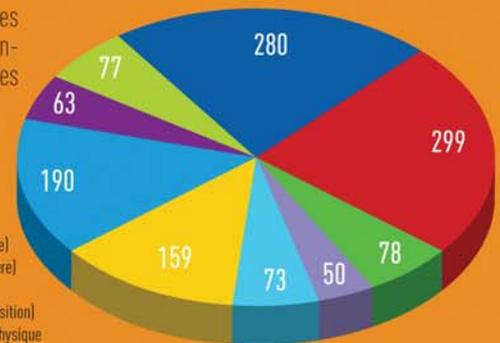


### Actions menées en 2014 :

- **Renforcement de la vidéo protection** : 14 caméras supplémentaires reliées au centre de supervision au PCSU 24/24 heures et 7/7 jours... Et en lien direct par fibre optique avec la gendarmerie de Cassis.
- **Mise en place** du procès-verbal électronique et de la vidéo verbalisation.
- **Création** de la police de la propreté, 2 agents assurent la surveillance de la collecte des ordures ménagères et de la salubrité publique.
- **Mise en place** des opérations « tranquillité vacances » en collaboration avec la gendarmerie, qui permet aux habitants de Cassis de signaler leur absence et aux forces de l'ordre d'accentuer les patrouilles de police à proximité de leur habitation.
- **Agrandissement** du territoire de l'agglomération et de limitation de la vitesse des véhicules à 70 km/h avenue des Albizzi, 50 km avenue Maréchal Foch, et 50 km après le lotissement le Mussuguet sur le cd 141e, (étude réalisée en associant les services de la Communauté urbaine MPM, gestionnaires de voirie, et les services de la Direction des Routes du Conseil Général).

### Concernant la sécurité civile,

nous avons entrepris le grand chantier du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cet outil logistique et technique permet de répondre efficacement aux crises potentielles qui pourraient survenir dans la commune, avec les personnes compétentes et dans les plus brefs délais.



“ Après la mise en place de 400 places au parking des Mimosas, nous mettrons en place la signalétique dynamique sur l'ensemble du territoire de Cassis début 2015.

## ...AUX PROJETS 2015

Nous continuerons à mettre en place les outils visant à protéger au mieux nos concitoyens notamment :

- **En confortant** la Télésurveillance sur Cassis,
- **En développant** les zones d'implantation de la vidéo-protection,
- **Après la mise en place de 400 places** au parking des Mimosas, nous mettrons en place la signalétique dynamique sur l'ensemble du territoire de Cassis début 2015. Les panneaux sont déjà commandés par la Communauté urbaine MPM. L'objectif est d'informer en temps réel aux entrées de ville du nombre de places disponibles sur les parkings, pour éviter la perte de temps et la pollution.
- **Concernant la sécurité civile**, nous mettrons en service renforcé le Plan Communal de Sauvegarde avec exercices de simulation de crise plusieurs fois dans l'année comme cela a été fait en juin 2014.



## DU BILAN...

- **Nous avons rénové 21** rues de notre centre ancien, puis remplacé l'éclairage de toutes les petites rues par un nouvel éclairage à LED, apportant une plus belle lumière et des économies d'énergie.
- **Grâce à un partenariat public/privé avec le propriétaire des lieux, nous avons entièrement refait l'éclairage du château.**
- **Nous avons, grâce à l'aide de la CuMPM, réalisé le parking en centre-ville** attendu par les Cassidens depuis plus de 30 ans : le parking des Mimosas de 404 places a ouvert ses portes en avril 2014, après des travaux réalisés en un temps record !
- **Parallèlement nous avons travaillé** à sortir définitivement les cars de tourisme du centre de Cassis, et plus particulièrement de la zone des Carriers. Pour cela nous avons aménagé un parking aux Gorguettes qui comprend une zone destinée aux véhicules « visiteurs » qui fonctionne avec le système de navettes que vous connaissez, et d'autre part, une zone dédiée aux cars de tourisme, dont les passagers sont acheminés jusqu'au centre du village grâce au petit train.
- **Aux Gorguettes toujours,** nous sommes en train d'achever un nouveau complexe sportif et d'agrandir le tennis municipal avec un 5<sup>ème</sup> cours.
- **Nous avons, toujours avec l'aide de la CUMPM et du conseil Régional, créé un trottoir en encorbellement** route Pierre Imbert, mettant en sécurité tout un quartier de Cassis.
- **Nous avons réalisé** un nouvel escalier à la traverse st Marc et différents travaux de voirie d'enfouissement de réseaux et de mise en sécurité.
- **Nous avons réalisé** la 3<sup>ème</sup> tranche du cimetière du Mussuguet : nous disposons maintenant de 102 concessions et 370 places de plus.
- **Nous avons réalisé** L'espace d'Orso et son Espace Jeunes.
- **Nous avons lancé** la Maison de l'Enfance et sa crèche de 54 places qui seront livrées en fin d'année.

Espace de Jeux Brayes



## ...AUX PROJETS 2015

- **Nous achèverons d'ici mai 2015** les travaux d'aménagement des av. Ganteaume, Viguerie, Dardanelles commencés en septembre 2014.
- **Après la mise en place du parking de 404 places aux Mimosas,** nous sommes en train de mettre en place la signalétique dynamique sur l'ensemble du territoire de Cassis. Les panneaux sont déjà commandés par la CuMPM. L'objectif est d'informer en temps réel aux entrées de ville du nombre de places disponibles sur les parkings, pour éviter la perte de temps et la pollution.
- **Nous allons rénover le square Gilbert Savon,** en requalifiant l'espace pour améliorer le cadre de vie du centre du village, amener davantage de flux piéton sur ce secteur et proposer une « arrière plage » avec des activités de loisirs supplémentaires et en créant des places pour les véhicules électriques.
- **En collaboration avec la CUM, nous allons mettre en place la Fibre Optique,** tant attendue par les Cassidens ! Après Marseille en 2014, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'est engagée à équiper tout le territoire de Cassis à partir de 2015.
- **Nous continuerons avec la CUMPM à rénover la voirie de Cassis.** En 2015, la rue de la Ciotat sera réaménagée [création de trottoirs, réorganisation du stationnement, revêtement des trottoirs et de la chaussée].
- **Nous allons offrir aux Cassidens** et visiteurs la possibilité d'utiliser des véhicules électriques ; l'objectif étant de doter la gare, l'éco quartier et le square savon de quelques véhicules électriques.
- **Nous allons détruire la ruine** de la thalasso du Cap Canaille en collaboration avec l'association cassidaine dédiée (Cap Canaille au naturel), afin d'éliminer du paysage une pollution visuelle anormale et renforcer la sécurité dans ce secteur vulnérable (projet accepté par l'Etat).
- **Après la création d'un trottoir en encorbellement** route Pierre Imbert, nous allons créer un trottoir au Bagnol, devant le domaine du Bagnol et en accord avec le propriétaire, pour poursuivre le cheminement piétonnier en toute sécurité jusque dans Cassis.
- **Après le diagnostic d'éclairage public,** nous établirons un plan quinquennal de rénovation de tout l'éclairage urbain.
- **Nous améliorerons le stationnement** à la gare. Nous poursuivrons nos efforts pour que la CUM et Réseaux Ferrés de France trouvent un terrain d'entente pour créer 50 places supplémentaires à la gare. Ce projet est acté dans le cadre du plan quinquennal du Conseil Général des Bouches du Rhône.

Petites rues rénovées



Extension du cimetière du Messuguet



Réaménagement de l'avenue de la Viguerie

“ Nous avons, grâce à l'aide de la CuMPM, réalisé le parking en centre-ville attendu par les Cassidens depuis plus de 30 ans : le parking des Mimosas de 404 places a ouvert ses portes en avril 2014, après des travaux réalisés en un temps record !

**zOOM SUR LES ESPACES VERTS**

**Du bilan 2013-2014...**

- **Construction de jardinières** plantées d'espèces méditerranéennes autour de l'ensemble du bâtiment de l'Oustau Calendal.
- **Renforcement du fleurissement** par la pose de jardinières fleuries plage du Bestouan.
- **Renforcement du fleurissement du port** par la pose de poteries en terre cuite plantées d'espèces méditerranéennes quai Jean-Jacques Barthélémy et sortie du port.
- **Construction d'une jardinière fleurie** rue de l'Arène en sortie du parking de la poste.
- **Réfection des jardinières** quai Jean-Jacques Barthélémy devant le restaurant Romano.
- **Réfection des sols souples** de l'aire de jeux du jardin public.
- **Remplacement de la structure de jeux** sur l'aire de jeux du jardin public.
- **Réfection des allées** en « stabilisé » du jardin public.
- **Aménagement paysagé** de l'îlot directionnel Route des crêtes/Saint Joseph.
- **Plantation** d'un nouvel alignement de micocouliers rue Louis Borillo.
- **Renforcement du fleurissement** du jardin public autour du bassin, aux abords du Monument aux Morts et sur la fontaine République.
- **Installations de jardinières fleuries** rue du Docteur Severin Icard et rue Pierre Eydin.
- **Remplacement d'un platane** avenue Victor Hugo.
- **Construction d'une aire de jeux paysagée** quartier des Brayes.
- **Construction d'un parking paysagé** avenue Monseigneur de Belsunce.
- **Construction d'une jardinière** plantée d'espèces méditerranéennes à l'entrée de la plage du Corton.
- **Aménagement paysagé** du talus Rond-point du Bagnol avenue de Provence.
- **Aménagement paysagé** rond-point du Perthus.
- **Pose de poteries fleuries** en terre cuite avenue de Verdun/impasse des Brayes.

**Aux projets 2015 :**

- **Aménagement paysagé** sur l'îlot central de l'avenue des Albizzi précédé de l'élagage en rideau de l'alignement de platanes.
- **Plantations d'arbres** d'alignements composés de chênes verts, magnolias grandiflora, féviers d'Amérique, d'oliviers et d'espèces vivaces d'origine méditerranéennes qui seront implantées lors de la réfection des rues de l'Amiral Ganteaume, avenue de la Viguerie et l'avenue des Dardanelles.
- **Aménagement paysagé** des abords du square Savon/Esplanade du Général De Gaulle.
- **Aménagement paysagé** avenue Jean-Jacques Vernazza à l'entrée de la résidence des Brayes.

Aménagement au Corton



Av de Provence - Rd pt du Bagnol



Jardin public





De La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole à La Métropole Aix-Marseille-Provence

**Cassis et ses partenaires institutionnels : des relations de confiance entretenues.**

À l'heure où se dessine les grandes lignes et compétences de notre future Métropole, une commune de la taille de Cassis ne peut plus agir seule, ne serait-ce que financièrement, et doit désormais raisonner et compter à minima à l'échelle intercommunale.

En 2000, 18 communes de notre territoire, dont Cassis, se sont regroupées au sein de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CuMPM).

Quelques 15 années plus tard, la création de la métropole Aix-Marseille-Provence est annoncée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

C'est pourquoi, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, désengagement de l'Etat oblige, Danielle MILON et son équipe s'attachent quotidiennement à entretenir des relations de confiance avec tous ses partenaires institutionnels, relations indispensables pour défendre au mieux les intérêts de notre commune sur un échiquier toujours plus vaste. Ainsi, madame le Maire, ses adjoints et les services municipaux ont multiplié les démarches pour obtenir un maximum de subventions indispensables à la réalisation de nos projets pour Cassis.

**Pendant le 1<sup>er</sup> mandat :**

-La CuMPM, premier partenaire institutionnel de notre commune, a ainsi été largement mise à contribution pour un montant total de plus de **40 millions d'euros** sur l'ensemble du précédent mandat 2008-2014, dont plus de **15 millions** sur la seule année 2014.

- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, lui aussi partenaire institutionnel de notre commune, a été mis à contribution pour un montant total de plus de **4 millions d'euros** sur l'ensemble du mandat 2008-2014, dont plus de **2 millions** dans le cadre du « Contrat ville » signé avec le département.

**Nos parlementaires ont également contribué à la vie de notre commune :**

- Notre député Bernard DEFLESSELLES a en effet fait profiter de sa réserve parlementaire à hauteur de **240 000 €**, notamment pour les travaux d'équipement en matière de sécurité.
- Le Sénateur des Bouches du Rhône, Bruno GILLES, n'est pas en reste avec une aide de **24 000 €**, prise lui aussi sur sa réserve parlementaire.

En attendant la création effective de la métropole, vous pouvez compter sur Danielle MILON et son équipe pour poursuivre cet effort de demandes de subventions en 2015 et dans les années à venir ! Tout ce qui sera obtenu sera autant de moins que la commune aura à déboursier, autant de moins à prélever sur nos impôts locaux.

La Ville de Cassis remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels pour leur confiance et leur aide sans cesse renouvelée.

## ZOOM SUR LE GROUPE EPIC

**Epic, Ensemble Pour l'Intérêt de nos Communes, est un groupement de communes du bassin Est de Marseille.**

Il comprend Cassis, Carnoux, Roquefort la Bédoule, Gémenos, La Ciotat et Ceyreste. Créé sous l'impulsion de Roland Giberti, Maire de Gémenos en septembre 2014, il a pour but de défendre les intérêts de chacune de nos communes au sein de la CuMPM.

## La Métropole, qu'est-ce que c'est ?

### La Cu MPM en chiffres

• Création :	7 juillet 2000
• Superficie :	605 km <sup>2</sup>
• Nbre de communes :	18
• Population :	+ de 1 Million

### La MÉTROPOLE AMP en chiffres

• Création :	1 <sup>er</sup> janvier 2016
• Superficie :	3173 km <sup>2</sup>
• Nbre de communes :	93
• Population :	1,8 Million

## ZOOM SUR LA LOI MAPAM

**La loi du 27 janvier 2014 portant « Modernisation de l'Action Publique territoriale et Affirmation des Métropoles », dite loi MAPAM, définit le cadre légal et les compétences dévolues à la future métropole. Ces compétences pourront évoluer, notamment dans le cadre du dialogue avec les élus, à travers la loi NOTRe.**

**Au plan national, cette loi MAPAM est une nouvelle étape de la Décentralisation.**

Elle clarifie, d'une part, les responsabilités et les compétences respectives des collectivités territoriales et de l'Etat.

Elle favorise, d'autre part, le dynamisme des grands pôles urbains français en créant treize métropoles. Dix d'entre elles (Lille, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Grenoble, Rennes, Rouen et à certaines conditions Montpellier) sont dites "de droit commun".

Trois ont un statut particulier : Grand Paris, Lyon et Aix-Marseille-Provence.

**Au plan local, au vu de son étendue territoriale et de son importance, la métropole d'Aix-Marseille-Provence fait partie des trois métropoles au statut particulier.**

Cette institution aura notamment pour mission de mettre en œuvre un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, culturel et social à l'échelle du territoire métropolitain.

L'aire géographique retenue comme périmètre de la métropole Aix Marseille Provence correspond à la fusion des six établissements de coopération intercommunale (EPCI\*) préexistants :

- syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest-Provence
- communauté d'agglomération du Pays de Martigues
- communauté d'agglomération du pays d'Aix
- communauté d'agglomération de Salon-Etang de Berre-Durance
- communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile
- communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole



Madame le Maire avec B. Deflesselles

“ Madame le Maire, ses adjoints et les services municipaux ont multiplié les démarches pour obtenir un maximum de subventions indispensables à la réalisation de nos projets pour Cassis.

## La métropole Aix Marseille Provence est de loin la plus étendue de France.

C'est évidemment un périmètre idéal pour coordonner certaines politiques stratégiques comme celles des activités économiques ou de la valorisation de l'environnement qui n'ont vraiment de sens qu'à cette échelle.

## Quelles compétences pour la Métropole ?

Ces compétences obligatoires, dites de « plein droit », seront effectivement exercées par la métropole Aix-Marseille-Provence au 1er janvier 2016.

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Politique de la Ville ;

- Gestion des services d'intérêt collectif ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.
- Gestion des routes départementales

## Quelle gouvernance pour la Métropole ?

- Conseil de la métropole : élit le Président et les vice-présidents, organe exécutif
- Bureau de la métropole : prépare le conseil
- Conseils de territoire : pouvoir d'avis, pouvoir de saisie du président du conseil de métropole, possibilité de délégation de certaines compétences
- Conférence métropolitaine des maires : rend des avis
- Conseil de développement

## En attendant la métropole, des groupes de travail thématiques pilotés par la CuMPM sont mis en place concernant :

- Finances/fiscalité
- Tourisme

- Logement
- Politique de la ville
- Concession d'énergie
- Urbanisme
- Ressources humaines
- Modalités de gouvernance

**Danielle Milon, vice-Présidente de la CuMPM au tourisme pilote le groupe de travail tourisme.**

**Personnellement présente à chaque étape de cette concertation pour protéger les intérêts de Cassis et des Cassidens, Madame le Maire a notamment fait parvenir un amendement à la loi MAPAM à Monsieur le Sénateur-Maire de Marseille, Jean Claude Gaudin, et au Député et Président de la CuMPM, Monsieur Guy Teissier, afin de conserver la promotion du tourisme et la gestion des plages aux communes.**

**À ce jour, cet amendement a de grandes chances d'être retenu par le gouvernement.**

D'autre part, Madame le Maire soutient le combat de Jean-Claude Gaudin, interlocuteur privilégié de l'Etat, auprès notamment du 1er ministre et de la Ministre de la décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu. Il estime que cette métropole de 93 communes : « est aller trop vite, trop loin, trop fort ». « La métropole n'a de sens que si elle se substitue aux six intercommunalités existantes et dispose d'une fiscalité unique et de moyens financiers pérennes (...). Je leur ai dit que je défendrai des amendements sur le plan local d'urbanisme afin qu'il reste aux maires, sur le tourisme et sur les plages. L'intérêt de la métropole est de créer de l'espace pour attirer des entreprises et des emplois qui profiteront à toutes les communes ».

Une réunion publique sera programmée courant 2015 pour informer chaque Cassidens de l'avancée de ce projet métropolitain et des incidences pour nous tous.



Inauguration Parking des Mimosas



Inauguration des petites rues

Madame le Maire avec JC. Gaudin et B. Gilles

Une année caractérisée par un programme d'investissement arrivé à maturité réalisé grâce au maintien de l'autofinancement ainsi qu'aux subventions que nous avons pu obtenir auprès de nos partenaires institutionnels.

Ces grands projets que nous avons annoncés dès 2008 se concrétisent donc cette année. Certains ont vu le jour en 2013, d'autres se sont achevés en 2014 ou début 2015.

Et tout ceci réalisé sans augmentation d'impôt et sans recours à l'emprunt comme nous l'avions promis.

Maintenant, se dessinent les contours de cette mandature pendant laquelle, l'équipe municipale compte bien travailler pour offrir aux Cassidens les services et les équipements conformes à leur attente dans le respect d'une politique financière rigoureuse et cohérente et en fonction de la conjoncture économique et organisationnelle à venir.

**C'est avec ce fil conducteur que nous pourrions continuer à :**  
**Investir durablement pour le Cassis d'aujourd'hui et de demain.**

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 14,4 M€

Evolution des dépenses 2012/2013 :  
+ 1,5%

Évolution des dépenses de fonctionnement réalisées depuis 2008 en euros

2008	2009	2010	2011	2012	2013
13 056 035	13 826 958	13 588 328	13 807 789	14 265 454	14 490 229
	5,90%	-1,73%	1,62%	3,31%	1,58%

Ce tableau témoigne des efforts réalisés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de préserver l'épargne de gestion nécessaire à la réalisation des programmes d'investissement

Et ceci malgré :

- Une demande accrue en termes de services de proximité (sécurité, propreté, social...)
- Un maintien de la qualité liée à notre classement « station touristique » permettant de conserver l'attrait touristique de la cité (qualité des plages, entretien des infrastructures, animation...)
- Des caractéristiques géographiques générant de dépenses spécifiques importantes (plages, port, vallats, falaises, forêt...)
- Un patrimoine immobilier et naturel qui nécessite un entretien important et régulier.

**Les dépenses de fonctionnement sont composées de :**

- Les charges à caractère général : 4,2 M€
- Les dépenses de personnel : 7,3 M€
- Les subventions et participation : 2,3 M€
- La dette : 0,4 M€
- Charges exceptionnelles : 0,2 M€

Elles sont réparties en grandes politiques publiques comme suit :

Politique	Détails	Coût global
Espaces Protégés	Sécurité police et risques naturels	2 451 561 €
Vie sociale	Enfance - Enseignement - actions sociales	3 335 117 €
Mode de vie	Culture - Sports/Loisirs-aménagement et services urbains	4 965 037 €
Vie économique	Actions économiques - tourisme	1 872 155 €

Avec 12,6 millions d'euros, ces dépenses représentent 90 % du budget total de la collectivité, elles sont la traduction des services mis directement à la disposition de la population cassinade. Les 10 % restant correspondent à la dette et aux services institutionnels.

## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 16,3M€

Evolution des recettes 2012/2013 : + 0,7%

2008	2009	2010	2011	2012	2013
14 870 824	15 162 813	15 743 170	16 191 048	16 173 571	16 315 936

**Sans les recettes exceptionnelles**

Malgré les aléas économiques, les recettes pérennes de la commune continuent à augmenter grâce à une vigilance quotidienne.

### A - Les impôts locaux

Ils représentent une recette de 3,3 millions d'euros. Cette année encore les taux d'imposition restent inchangés.

En effet la priorité est de préserver l'équilibre financier des ménages déjà bien menacés par la crise économique actuelle en faisant le choix de ne pas augmenter les taux des impôts communaux.

Rappel des taux :

	Cassis	Taux moyens nationaux
Taxe habitation	9,74	23,76
Foncier bâti	12,92	19,89
Non bâti	20,91	48,56

Comme vous pouvez le constater les taxes cassinades sont bien plus basses qu'ailleurs !

### B - Les recettes du Casino.

Le Casino de Cassis se maintient et est actuellement classé 8ème en considération de son chiffre d'affaires.

Cependant, après le repli de 2013, nous constatons, en 2014, une nouvelle tendance à la baisse.

Les recettes issues des produits des jeux ne sont pas les seules recettes en provenance du Casino :

	Montant 2013	% Recettes totales
Produits des jeux	5.127.159	35 %
Loyer	499.774	
Fonds pour l'animation	566.559	
Fonds d'investissement	96.612	
Total	6.290.104	38 %

### C - Les autres taxes

**Droits de mutations : des recettes difficilement prévisibles.**

La tendance à la baisse se confirme, avec 624 000 €, c'est une baisse de - 20 % par rapport à 2012 que l'on enregistre.

Avec les produits des jeux du Casino c'est le poste de recettes qui subit le plus les aléas de la crise économique. A l'heure actuelle, il est difficile de savoir comment se comportera, même dans un proche avenir, le marché de l'immobilier à Cassis.

### D - Participations et versement de l'Etat

Ces recettes sont peu dynamiques en raison de la stagnation des subventions de fonctionnement versées par nos partenaires et plus particulièrement l'Etat.

Montant 2013 : 2.535.000 €. Si cette année, elles ont enregistré une légère hausse grâce à une dotation supplémentaire : le fonds national de péréquation des ressources intercommunal et communal, dans l'avenir, elles sont amenées à baisser de manière substantielle.

**Dès 2014, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat a enregistré une baisse de 10 %, d'ici 4 ans elle baissera de 25 %.**



“ Une année caractérisée par un programme d'investissement arrivé à maturité réalisé grâce au maintien de l'autofinancement ainsi qu'aux subventions que nous avons pu obtenir auprès de nos partenaires institutionnels.

## E - Les produits des services

Mise à disposition du domaine public, stationnement, services de restauration scolaire, de transport, d'accueil en crèches, centre aéré, école de voile constituent l'essentiel des produits du domaine et des services.

Un travail précis de mise en cohérence des tarifs demandés aux usagers des services publics et des comparaisons avec les villes environnantes est mené depuis 2010.

Mis en place au 4ème trimestre 2009 le quotient familial est légèrement modifié en 2012 par la création d'une tranche supplémentaire pour prendre en compte de manière plus précise les difficultés de la population cassidaine.

Montant 2013 : 3.800.000 € en hausse par rapport à 2012.

### Recettes communales en structure



## INVESTISSEMENT

### Subventions

Elles seront sollicitées auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général pour la réalisation des opérations listées en encadré.

Elles concernent principalement les subventions demandées auprès de :

- Conseil Général au titre des petits travaux de proximité,
- Etat et le Conseil Général pour les travaux de construction de la crèche
- Contrat départemental pour les programmes d'investissement 2013 et 2014
- Réserve parlementaire

**Le montant total des subventions acquises est de 2.850.000 €**

### FCTVA

Il s'agit du remboursement de la TVA payée sur les travaux d'investissement réalisés en 2011. Durant l'année 2011, après les études et les procédures liées aux marchés publics, on a commencé la phase opérationnelle. C'est pourquoi, en 2013 le remboursement de la TVA par l'Etat (FCTVA) s'est élevé à 331.000 €.

### Produits des participations

En 2012, nous avons acheté pour 1 million d'euros de parts sociales afin de faire fructifier la trésorerie générée par la vente de la Villa Madie. En 2013, compte tenu des besoins de trésorerie notamment avec les travaux de la Maison de l'Enfance, nous les avons rachetées. Ce placement nous a permis d'enregistrer 12.000 euros d'intérêts.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### - ESPACE SÉBASTIEN D'ORSO

Cet espace situé sur l'emplacement de l'ancien gymnase détruit et accolé au nouveau gymnase a été inauguré en mars 2013, il fait déjà la joie de nombreux jeunes qui trouvent un espace ludique et ouvert. Par ailleurs, les différentes associations accueillies au sein de ses locaux se sont déjà appropriées les lieux. Les travaux ont été financés sur 4 exercices :

2011	2012	2013	2014 (prévisionnel)	TOTAL
75 402	895 296	935 966	60 376	1 967 040

### - MAISON DE L'ENFANCE

Projet emblématique de cette mandature, il est initié dans le cadre de notre politique familiale, il sera un exemple de cohérence sociale et de qualité architecturale et environnementale.

Les travaux sont financés sur plusieurs exercices :

2011	2012	2013	2014 (prévisionnel)	2015 (prévisionnel)	TOTAL
16 866	258 853	790 291	2 538 446	550 000	4 154 456

Et font l'objet du subventionnement suivant :

Subvention CAF	439 975
Subvention Conseil Général	1 099 716
Réserve parlementaire	50 000
<b>Total</b>	<b>1 589 691</b>

### - GROSSES RÉPARATIONS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Chaque année, une enveloppe conséquente est consacrée aux grosses réparations dans les bâtiments communaux afin de maintenir le patrimoine communal en bon état de fonctionnement, voire de le moderniser.

Sur l'ensemble de la mandature ils représentent près de 1,3 million d'euros :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
221 264	234 500	263 928	100 110	231 603	234 065	1 285 470

### - EMBELLISSEMENT DE LA CITE

Au-delà de l'aspect esthétique, cette volonté d'embellir Cassis rentre dans le cadre d'une démarche qualité environnementale qui participe au « bien vivre à Cassis ». Chaque année une enveloppe financière conséquente est consacrée à ces opérations.

**2013 160 000**

### - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

	2010	2011	2012	2013	Total
Réhabilitations	114 841	93 771	83 255	99 947	391 814
Façades	56 350	31 695	15 468	44 503	148 016
<b>Total</b>	<b>171 191</b>	<b>125 466</b>	<b>98 723</b>	<b>144 450</b>	<b>539 830</b>

L'OPAH menée par la ville est maintenant terminée, mais cette politique se poursuit à travers le PIG communautaire pour l'habitat

### - EXTENSION DU CIMETIERE PAYSAGER DU MUSSUGUET

Après la réalisation de la deuxième tranche du cimetière paysager du Mussuguet en 1999, la population cassidaine a exprimé un besoin pressant pour une nouvelle extension. Ainsi fut décidée en 2012 la réalisation de 120 caveaux supplémentaires. Cette nouvelle tranche fut inaugurée en novembre 2013.

2011	2012	2013	2014 (prévisionnel)	Total
23 725	101 358	940 102	51 250	1 116 435

Et fait l'objet du subventionnement suivant :

<b>Subvention du Conseil Général</b>	<b>486 000</b>
--------------------------------------	----------------

## Employés municipaux

### NAISSANCES :

- Lise MONNIOT
- Léo COUISSINIER
- Lenny Paul NUNES
- Lisa GESILLON (fille d'Hélène BIONDI)
- Vincent GOUIN (fils d'Audrey ALTEA)
- Lilly ZAMBETTA
- Chloé HAMPARTZOUMIAN
- Romy MOLLARD
- Malo AMATE (fils d'Armelle JOULIN)
- Quentin RUEL

### ILS ONT QUITTE LA MAIRIE :

- Isabelle BOUCHEROT :  
Assistante au sein du service communication
- Laurent CLEMENT :  
Agent au sein de la Police Municipale
- Candice SEGUINEL :  
Chargée de recrutement au sein du service des ressources humaines
- Jean-Jacques ROUX :  
Directeur Général des Services

### ILS ONT REJOINT LA MAIRIE :

- Marylin AMATE :  
Chargée de recrutement au sein du service des ressources humaines
- Rodolphe POUPENEY :  
Agent au sein de la Police Municipale
- Emmanuel BLAIZOT :  
Directeur Général des Services



## Opinion libre

### Merci à vous : belle année 2015 !

Chers cassidens, nous tenions à remercier les 1176 d'entre vous qui se sont exprimés le 23 mars en faveur de notre projet pour rassembler Cassis, préparer un avenir pour tous et renouer le lien entre les générations : les cassidens de toujours « gardiens de notre mémoire collective » et acteurs impliqués de notre village et les chanceux : les nouveaux. Deux chiffres : 26, 57 % ont voté pour et 34 % se sont abstenus parce qu'ils ne croient plus au pouvoir du politique, mais qui nous ont privés du débat d'idées du second tour... Merci à nos colistiers, leurs proches qui ont participé à cette belle aventure et dont l'investissement et le courage resteront à jamais gravés. L'aventure continue au sein du conseil municipal et bientôt dans le cadre de nos permanences : « la critique est aisée mais l'art est difficile » écrivait Beaumarchais qui concluait : « certes, mais sans liberté de blâmer, il n'est pas d'éloges flatteurs ».

Ce débat d'idées, dont nous fûmes privés, nous le provoquons désormais à chaque conseil municipal pour défendre nos idées & l'identité de notre village. Le contexte est incertain : baisse des dotations de l'État, des financements de MPM, tentative de récupération de nos principales recettes (Casino) par la Métropole, arrêté de carence du Préfet quant au non-respect de nos engagements liés au P.L.H. (programme local de l'habitat), privatisation de la santé des personnes âgées : peu de perspectives s'offrent ainsi à Cassis aujourd'hui pour les jeunes ménages qui veulent démarrer dans la vie comme pour nos anciens qui aspirent à la sérénité à Cassis.

Nous défendrons en bonne intelligence ces valeurs en votant en faveur de ce qui sera juste pour vous tous : si cela peut permettre de convaincre une partie des 34 % des abstentionnistes, alors... poursuivons !

Très bonne et heureuse année 2015 ! « CASSIS AVEC VOUS » Christian LION, Annie SIMONIAN et GUILLAUME PIANEZZE. Mel : guillaume.pianeze@gmail.com

“ Ce nouvel outil de communication mis en place par la commune, a construit son succès en permettant à l'ensemble du tissu économique, et associatif du village, de bénéficier à moindre coût, d'un espace de présentation et de promotion de son activité via un support moderne,...

## TOOTA CASSIS, un projet qui fait déjà l'unanimité...

**Cette année la volonté de modernisation de l'image de la commune s'est accompagnée de projets concrets et innovants qui font aujourd'hui la fierté de notre village.**

Comme vous le savez peut-être déjà, dans le cadre du développement de sa stratégie digitale, et afin de simplifier et multiplier les interactions entre les différents acteurs du village, la ville de Cassis a choisi de développer sa propre application mobile.

**En ce sens l'application Toota Cassis a été lancée au cœur de l'été 2014.** Celle-ci est désormais disponible gratuitement sur l'App Store et le Google Play Store, les deux principales plateformes de téléchargement d'application mobile à l'échelle mondiale.

Cette dernière permet donc à quiconque d'accéder gratuitement et rapidement à l'ensemble des informations touristiques et pratiques du village, ainsi qu'aux nombreux « Bons Plans » proposés par les commerçants cassisains référencés.

Vous l'avez compris trouver un hôtel, découvrir la carte d'un restaurant, obtenir des informations sur le Parc National des Calanques, ou bien encore se renseigner sur les différents événements à venir est désormais d'une facilité enfantine. De

par son design, son ergonomie, et du vaste spectre d'informations qu'elle propose, Toota Cassis permet une navigation fluide, et agréable permettant à chacun de retrouver en quelques clics toutes les informations qu'il recherche. Ce nouvel outil de communication mis en place par la commune, a construit son succès en permettant à l'ensemble du tissu économique, et associatif du village, de bénéficier à moindre coût, d'un espace de présentation et de promotion de son activité via un support moderne, digital et innovant, valorisé par la commune et son office du tourisme auprès des Cassidens et des touristes de passage.

Et à l'heure d'un premier bilan, quatre mois seulement après la sortie de l'application, nous sommes heureux de constater l'effervescence et l'enthousiasme que ce projet a soulevé dans les rues de notre si beau village. En effet avec près de 250 commerçants et professionnels cassisains référencés, plus de 3500 téléchargements, près de 25000 pages visualisées, et des centaines de cartes postales offertes en guise de souvenir à ses utilisateurs, force est de constater que ce projet a unanimement rencontré son public, et fait le bonheur de ses utilisateurs.

Dans un monde en perpétuelle évolution et face au succès rencontré lors des premiers mois d'activités de l'application, nous réfléchissons déjà à de nouvelles fonctionnalités susceptibles de pouvoir y être intégrées afin de toujours mieux répondre aux nouvelles exigences des touristes français et étrangers mais aussi des Cassidens.





## NAISSANCES jusqu'au 15 décembre

Poppy IMBERT PERRIN  
Lucile MARQUES  
Louise BOSSEAU  
Léandro PINEIRO  
Gianni ANTONIOTTI  
Ruben MENDES  
Charlotte FILIPPI  
Lino HEYSEN-BADACHE  
Lilly ARGELLIER ZAMBETTA  
Kyle SHAMON  
Charlie DENONFOUX  
Aya CHTIOUI  
Antoine BERARD  
Baptiste BASTELICA  
Alexi SABATIER  
Diane HYERARD SEGUIN  
Victoria CANNISTRARO  
Mary-Lou DUMAINE  
Swann GIAMARCHI-ANDRES  
Charlie GUERIN  
William GALOPIN  
Victor CORNILLET  
Maya BEN EL FELEH  
Paul CARASSO SANCHEZ  
Giullian BARTOLO  
Lina KOHNEN SERRA  
Hamza AMARI MILLITI  
Margot LIOTAUD  
Anaë LUIGGI  
Paula ZEITOUN  
Paul ADAM  
Alix BERNARD  
Adam SALMI  
Claudia GOMES DA SILVA  
Julyan CANTRELLE  
Lenny NUNES  
Aubane ROEDERER  
Célestin DELBOS  
Alicia BERRUYER  
Baptiste JARDIN  
Lisa GESILLON

## MARIAGES jusqu'au 15 décembre

Jeannine MORIANO et Antoine DEL GUIDICE  
Linda ALLAILI et Nicolas AGU  
Aurore GEAY et Michaël JOSEPH  
Dangdin INCHUEN et Emmanuel GARCIA  
Céline GROISE et Mehdi MAHBOULI  
Monica ERCOLI et Lorik CANA  
Véronique VANWELDEN et Jean REBUFFAT  
Domitille KLEIN et Carlos MATTHEY  
Karine PAILLOUX et Fabien POUDEVIGNE  
Emilie SPACCESI et Gabriel ROSTAND  
Bertrand BONNIN et Jean-Christian DEGEORGES  
Emilie GUEYDON et Jean MARCHETTI  
Sandrine TIDDA et Christophe GRAILLON  
Valérie VERDIER et Didier BOSSEAU  
Sandrine BURGARELLA et Julien GUILLO  
Edith PIREDDA et David MORANDEAU  
Laura JAUMOUILLE et Antoine CABASSU  
Elsa PELLETIER et René ANCELIN  
Brune MALHERBE et Thierry METAIRIE  
Valérie JEZEQUEL et Jean-Patrick MAZZOLI  
Marie CARCELLER et Ghislain PANTEL  
Alexia FERRET et Julien ESCALIER  
Marine BARONIAN et Alexandre PAILHES  
Fanny CONQUY et Vincent ELBAZ  
Sylvie SCHOUVEY et Frédéric MAIRESSE  
Aurélie GIRARD et Jérémie LAMBERT  
Aurélie PILLARD et Thomas BILLIAUD  
Olivia MARQUES et David BLOISE  
Julie TIMAR et Cédric BERTAUX  
Julie LAMBERTI et Yann DE ANGELIS

Carole FAYON et Michaël CRESSON  
Christine GALVES et Carlos LOPES  
Severine TEISSEIRE et Marc COHEN  
Laure PANTEL et Julien MONFORT  
Magali NOUET et Arnaud MEUNIER  
Alexandra QUERO et Stephane BEZIAC  
Florence GIRAUD-HERAUD et Yves LECAT  
Fanny PLAISANT et Mathieu MOLAGER  
Virginie LEBRUN et Christophe BERENGER  
Céline MARTIN et Clement JAYNE  
Jessica HEREDIA et Anthony BELLETTI  
Aurélia DURAN et Arnaud BRIERE  
Vanessa POINTET et Sébastien FRANÇOIS  
Emmanuelle FORET et Franck RAINALDI  
Carole PICUS et Lionel FRANCESCATTO  
Sandrine CHAUVET et Claude MONTEGRANDI  
Isabelle FLAMAND et Rémi LEVRAUD  
Christel SÉCLET et Jean-Marc GUILLOT  
Cécile VALABREGUE et Shunti DING  
Muriel VAUTRIN et Francine KHATCHADOURIAN  
Adriana DIAS DO VALE et Bernard GRANDMONT  
Julia CIARAVINO et Daniel ABDOU RAHAMANE  
Valentyna SHTOMPEL et Philippe PÂRIS  
Aurélie AZZOPARDI et Alexandre HATEMIAN  
Nadia BILLON et Eric BONANNO  
Margot ROYER et Vincent BOQUILLON  
Christelle STEVEN et Fernand DECOEN  
Magali THEROUIN et Catherine BONIFACIO  
Lidwine GIRAUD et Stephane YELKOVANIAN



## DECES jusqu'au 15 décembre

Marie GERHARD	veuve MORNIVAL	Andrée REY	veuve BASSO
Emile MARTIN		Marcel BIENFAIT	
Philippe BEECKMANS		Jean SELVATICO	
Jean PECORARO		Jacques BOURRELI	
Jacqueline ALIPRANDI	épouse DEYME	Suzanne FOURNIER	divorcée FALETTO
Fernand LESAVRE		Colette CHASTEL	veuve LAPORTE
François ETIENNE		Paul HELLER	
Georges BOURRET		Gilbert PORRACHIA	
Guillaume LATIL		Gilberte GIANNONI	veuve LAGANA
Georges FAUCHEUR	veuve LISA	Danielle CHILLOUX	épouse BROWN
Josette BCEUF	épouse GLAUDAS	Noé DUMON	
Martine FRECHET	veuve BAILLY	Huguette CINQUE	veuve COMPAIN
Mireille CIBRARIO	épouse SUSSET	Josette PITON	épouse ANTONIOTTI
Yvonne ALMOZINI	veuve SCHIANO	Augustin ROCCA	
Edmonde TREMELLAT		Andrée BRAYARD	veuve MANZANARES
Joseph SIGHIERI		Alfred PERDOMO	
Georges BERENGER	épouse BOMPART	Jean-Marc JUILLARD	
Jeanne KOUASSI		Andrée FROIDEVAUX	épouse BEYOD
Michel LUKASZEWSKI	épouse STABILE	Gisèle LOUCHE	veuve ROULLEAUX
Liane SARTI		Eliane LAPEGUE	veuve HELAINE
Karl SCHWEIGER	veuve PEIGNOT	Denise ALBRAND	Veuve BIANCHERI
Simonne AMIRAULT		Claude de WITASSE	
Victorien MARTIN		Mauricette SAUGE	épouse CHARLES
Axelle CHOUVET		Henri CHARLES	
Alain PLAISANT	veuve PLAISANT	Joséphine ROUX	veuve DEYTS
Monique GIL		Marie PONSARD	épouse SERRA
Yvan POROPANE	veuve MALTESE	Jean-Pierre VACCA	
Jeanne FERNANDEZ		Monique FABRE	veuve BRETON
Fabrice CAR		Raymonde BERTRAND	veuve LACROIX
Félice D'AMATO		Michel VICENTE	
Bernard BIANCHERI	veuve SOLÉ	Louise ZAMBOTTO	veuve FALCO
Juliette SALVETAT		Jean BERNARDI	
Caloger MATTIOLO		Arnaud WEGEL	
Lydia LION		Lucien MAERO	
Edmond HOMSY	veuve GOUIN	Rénée BOYER	veuve LECCESE
Simonne CAVALIER		Jean ETIENNE	
Henri CLET		Pascal SITARRO	
Alexandre BONNETON		Sylvie COËFFE	
Thierry BOURRET		Jacques MOIGNO	
Simone LÉVY	veuve LE THÉO	Hélène COLARDELLE	veuve TAUPY





Danielle MILON  
Maire de Cassis  
et son conseil municipal  
vous souhaitent  
une belle année

